



HAL
open science

Rapport de mission, Roquefort 33760 Lugasson, Gironde, Volume 2

Hélène Vitte

► **To cite this version:**

Hélène Vitte. Rapport de mission, Roquefort 33760 Lugasson, Gironde, Volume 2. Château Roquefort. 2020. hal-04193558

HAL Id: hal-04193558

<https://hal.science/hal-04193558>

Submitted on 1 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Rapport de mission

Roquefort,
33760 LUGASSON
Gironde

Volume 2

NOVEMBRE 2019 - JUILLET 2020

Château Roquefort
Chargée de mission : Hélène Vitté

Photo de couverture : © Julie Rey

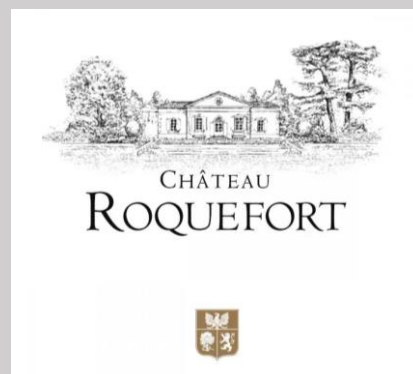
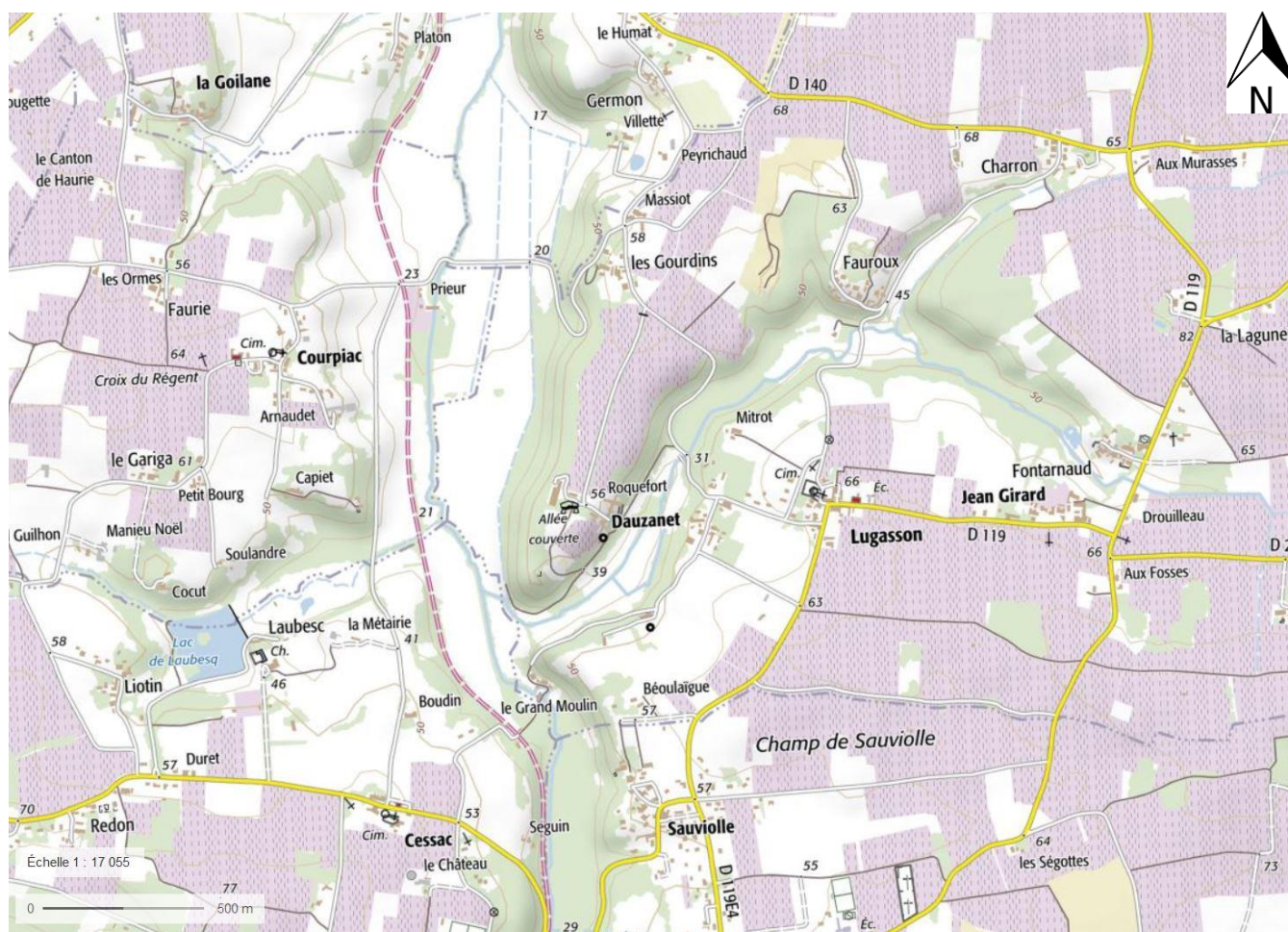


Table des matières

L'histoire de Roquefort	3
1. Le Néolithique	5
2. La Protohistoire	12
2.1. L'Âge du Bronze	12
2.2. L'Âge du Fer	14
3. L'époque gallo-romaine	16
4. L'époque médiévale	17
4.1. Le Haut Moyen-Âge.....	17
4.2. Les Grésignac	18
4.3. Les de Ros	24
5. L'époque moderne	26
5.1. Les de Borie.....	26
5.2. Les de Calvimont	28
5.3. Les Malet-Roquefort	29
6. Le 19^e siècle	33
7. Les 20^e et 21^e siècles	40
7.1. Les Goyer	41
7.2. Julia Roussot-Larroque	44
7.3. Les Bellanger	48
Conclusion	51
Bibliographie du volume 2	54

L'histoire de Roquefort

Roquefort se situe dans l'Entre-deux-Mers, région naturelle délimitée au sud par la rive droite de la Garonne et au nord par la rive gauche de la Dordogne. Cette région s'étend du Bec d'Ambès, au nord-ouest, jusqu'aux limites des départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, au sud-est. Elle forme ainsi les limites nord-est de la Nouvelle Aquitaine et des grands vignobles AOC Entre-deux-Mers et Bordeaux qui forment son paysage. Roquefort se trouve plus précisément dans les vallées confluentes de l'Engranne – affluent de la rive gauche de la Dordogne – et du ruisseau de Fontarnaud – affluent de l'Engranne. Le site se trouve à 45 km à l'est de Bordeaux, 26 km au sud de Libourne et 66 km à l'ouest de Bergerac. L'altitude de l'éperon est comprise entre 55 et 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et le site est partagé en deux parcelles cadastrales (39 et 40). Il est occupé dans sa partie nord par des vignes et dans sa partie sud par les bâtiments du domaine viticole de Château Roquefort.

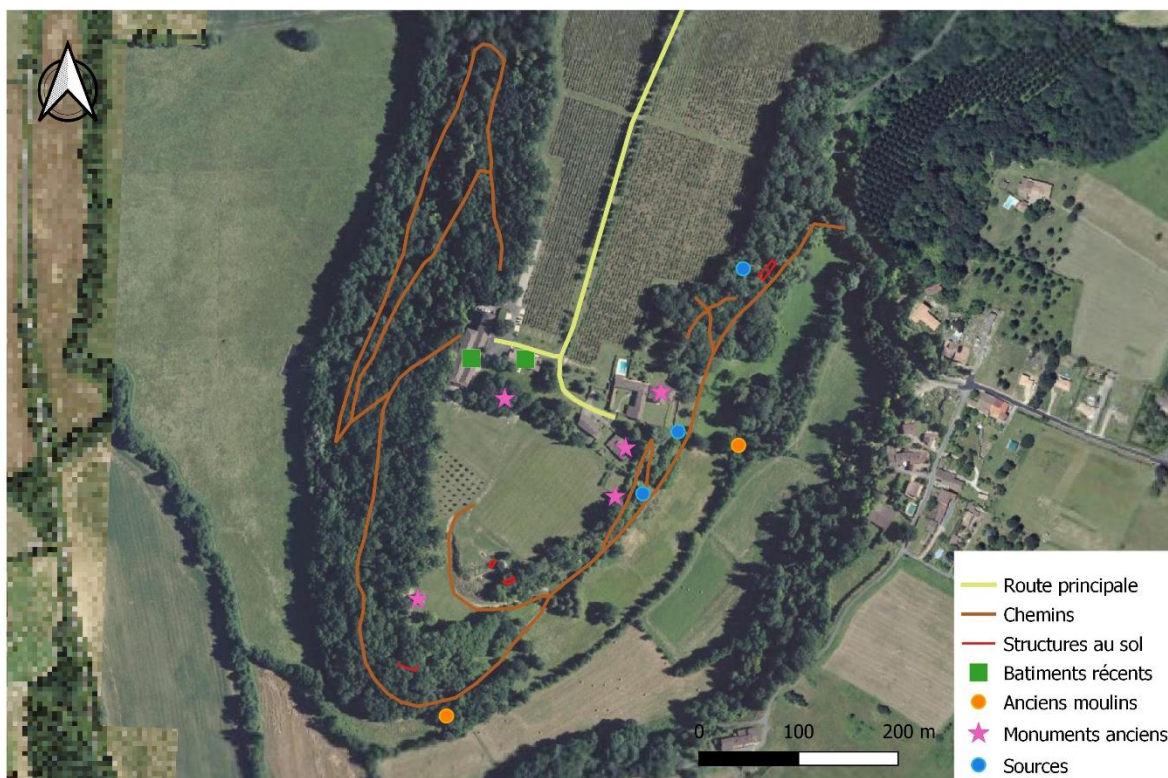


Carte de Roquefort et ses alentours, IGN 2012 © Géoportail

Le sous-sol de la commune de Lugasson, de même que le Plateau de Bellefond où est perché Roquefort, se compose d'une roche calcaire dite « à astéries » à cause des fossiles d'astéries, ou étoiles de mer, qui le constituent en grande partie. Sa grande perméabilité favorise les infiltrations d'eau. Cette géologie typique de l'Entre-deux-Mers remonte à l'Oligocène (30 millions d'années). Le calcaire forme à Roquefort un promontoire rocheux triangulaire et relativement plat, que l'on qualifie aussi d'éperon.

Trois sources alimentent en eau le promontoire et s'écoulent dans la vallée de Fontarnaud à l'est : deux sont bien connues, tandis qu'une autre a été redécouverte en 2019 lors des travaux de nettoyage du sous-bois.

Ces caractéristiques géographiques et topographiques sont idéales pour les populations humaines qui se sont installées et sédentarisées sur ce territoire très tôt (il y a environ 5 000 ans) : dans un rayon de 5 km, de nombreuses traces d'occupations préhistoriques sont visibles, comme des monuments mégalithiques, dont Roquefort offre d'ailleurs l'un des plus beaux exemplaires de l'Aquitaine.



Hélène Vitté 2020
 QGIS 3.6.1
 Lambert 93

Plan de l'éperon de Roquefort © Hélène Vitté 2020

1. Le Néolithique

Les premières traces d'occupations humaines à Roquefort ne remontent pas au-delà du Néolithique, soit le dernier tiers de la Préhistoire. Le Néolithique est l'époque de la sédentarisation des Hommes, de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que de la pierre polie et non plus seulement taillée. Cette époque s'étend sur cinq millénaires en Europe de l'ouest, de 7 000 à 2 200 avant J.C., et les pratiques qui la caractérisent sont héritées des migrations des populations en provenance d'Anatolie, dans le croissant fertile, où l'on estime que le Néolithique commence dès 9 000 avant J.C.

On sait que Lugasson a connu une occupation bien plus ancienne, dès le Paléolithique, comme le prouvent les découvertes au lieu-dit « Grand-Moulin »¹, au sud-est de Roquefort, et dans la grotte de Fauroux, au nord de la commune. Il semble toutefois que l'intérêt stratégique d'une implantation sur le plateau de Roquefort n'ait pas été exploité avant - 5 000.

La surface du plateau de Roquefort, aujourd'hui recouverte d'herbe et de terre cultivée, devait alors avoir un tout autre visage : le plateau et ses pentes étaient autrefois tapissés de forêts, composées principalement de chênes, d'ormes et de tilleuls, puis plus tard d'aulnes et de noisetiers, et le sol était couvert de fougères. Le climat était tempéré et humide².

L'Homme du Néolithique est à l'origine d'une déforestation lente, au profit de l'agriculture et de l'élevage propres à cette époque. Les troupeaux se nourrissent des fruits tombés au sol (glands, noisettes, etc.) et des jeunes pousses d'arbres. Les Hommes coupent le bois, qu'ils utilisent au quotidien, et ouvrent de petites parcelles de cultures, dont la présence est attestée grâce aux études archéologiques menées sur les pollens³. Il semble cependant que la pratique de l'élevage prédominait sur celle de l'agriculture à Roquefort, les pollens de céréales n'ayant été retrouvés que tardivement, plutôt vers la fin du Néolithique et au début de la Protohistoire. Les cultures étaient peut-être situées plus bas, dans les vallons autour de Roquefort, ou plus au nord, dans la continuité du plateau de Bellefond, vers Fauroux⁴.

La consommation des céréales est néanmoins attestée par la présence de fragments de meules et d'une faucille portant le lustré des céréales, retrouvés durant les fouilles des années 1970 (la faucille en question est aujourd'hui introuvable)⁵. Toutefois, ce lustré des céréales témoigne d'une utilisation de la faucille pour couper les tiges des végétaux, mais ces-derniers peuvent tout à fait n'être que des plantes sauvages et non cultivées (roseaux, etc.).

¹ Lenoir 1982

² L'A.S.P.E.C.T 1995, p 52, Roussot-Larroque 1973

³ Idem

⁴ L'A.S.P.E.C.T 1995, p 53

⁵ Roussot-Larroque 1968 b

	Nombre de restes	Nombre minimum d'individus représentés	Pourcentage par rapport à l'ensemble de la faune
Cheval	19	2	9,5 %
Asinien	2	1	1 %
Porc et sanglier	39	6 (3 adultes et 3 jeunes)	19,5 %
Bœuf	68	6 (4 adultes et 2 jeunes)	34 %
Cerf	2	1	1 %
Chevreuril	1	1	0,5 %
Chèvre et mouton	24	5 (3 adultes, 1 jeune et 1 très jeune)	12 %
Chien	9	2	4,5 %
Blaireau	3	1	1,5 %
Lapin	19	3 (1 jeune)	9,5 %
Lièvre	2	1	1 %
Loir	3	2	1,5 %
Rongeur indéterminé	1	1	0,5 %
Geai	1	1	0,5 %
Palombe	2	1	1 %
Canard	1	1	0,5 %
Gallinacé	3	2	1,5 %
Oiseau indéterminé	1	1	0,5 %

Les populations néolithiques de Roquefort seraient donc plus composées d'éleveurs que d'agriculteurs, comme en attestent les nombreux restes de faune étudiés en 1969 et 1973. Si la dernière étude n'a jamais été publiée⁶, celle de 1969 dénombre 68 restes

Tableau de la répartition des restes fauniques étudiés, Suire 1969, p 4

de bœuf, 39 restes de porc ou de sanglier, 24 restes de chèvre et mouton, et l'on connaît ici la composition des élevages de Roquefort sur différentes périodes⁷. Le bœuf, présent en plus grand nombre de restes, possède des caractéristiques proches de celles de l'auroch (*bos primigenius*). Le cerf et le chevreuil, de même que le lapin et le cheval, sont les plus représentatifs de la faune sauvage chassée par les Hommes du Néolithique. Des portions de bois de cerf et des dagues de chevreuil travaillées ont été retrouvées et témoignent d'une industrie de l'os (outils)⁸. Le chien est également présent dans les restes fauniques (9 restes), mais il est difficile de savoir s'il s'agit réellement du chien ou bien du loup.

L'industrie du silex à Roquefort révèle que les matières premières lithiques du site n'étaient pas adéquates : des côtes d'Halithérium (os de mammifères marins fossilisés datant de la fin de l'Oligocène), dont l'aspect est similaire au silex une fois silicifiées, ont parfois fait l'objet d'une taille, même si ce matériau assez médiocre ne produit généralement pas de bons outils. Les cours d'eau autour du plateau ne produisent pas de silex, aussi les occupants de Roquefort ont-ils dû importer leurs matières premières. Les silex retrouvés sont généralement issus de petits galets pris directement dans le lit de la Dordogne et les haches polies sont faites en silex jaune du Bergeracois, et parfois en roche vert foncé (éclogite).

Concernant les habitations des populations néolithiques de Roquefort, il y a peu d'informations archéologiques : pas de trou de poteaux témoignant d'installations en bois, pas d'amoncellement ordonné de pierres sèches ou jointoyées témoignant de possibles murs, mais quelques rares fragments de torchis.⁹

⁶ Roussot-Larroque 1973

⁷ Suire 1969

⁸ Roussot-Larroque 1973

⁹ Idem

La céramique de Roquefort disposait sur place des matières premières nécessaires à sa confection. Les bords des cours d'eau - Engranne et ruisseau de Fontarnaud - procuraient l'argile jaunâtre et plastique utilisée lors de la fabrication de ces poteries préhistoriques. Cette argile n'est pas la même que celle retrouvée directement sur le plateau de Roquefort, rouge et inadéquate à la fabrication d'une céramique de bonne qualité. Des coquillages broyés plus ou moins grossièrement sont souvent ajoutés à l'argile jaune, servant ainsi de dégraissant (ce qui rend l'argile moins collante lors du façonnage et empêche la céramique de craqueler lorsqu'elle cuit ou se trouve près d'une source de chaleur).

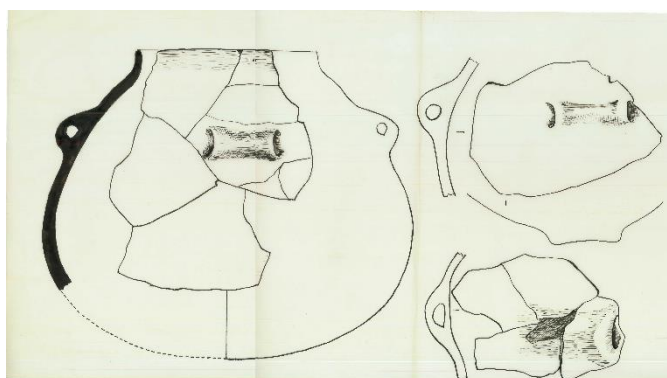
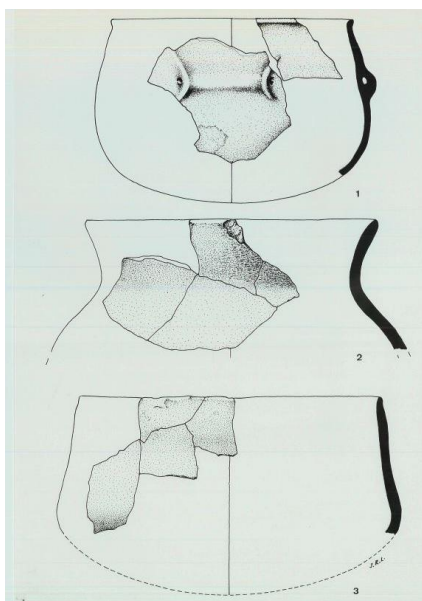
La céramique a permis de déterminer, dans les années 1970, que les premières installations humaines datent de la fin du Néolithique ancien (7 000 - 5 000 avant J.C.). Le passage vers le Néolithique moyen est marqué par l'apparition d'un nouveau



Hache polie en silex jaune du Bergeracois, Roquefort, collection Goyer, musée d'Aquitaine © Vincent Ard 2020

groupe culturel, le Groupe de Roquefort, découvert dans les années 1970, dont la céramique et l'industrie lithique disposent de caractéristiques propres : fonds ronds, formes « globuleuses », bouteilles à col, anses « en trompette », parois fines et surfaces polies, couleurs claires et finitions soignées. L'outillage en silex est assez pauvre, de formes trapézoïdales et les haches polies sont en silex du Bergeracois, indiquant que les échanges avaient déjà lieu à l'époque. Les néolithiques de Roquefort échangeaient-ils leurs céramiques particulières contre ces silex ?

On sait que le Groupe de Roquefort a vécu en Dordogne également, puisque d'autres sites archéologiques ont livré de la céramique typique (grotte de Rouffignac, grotte des Barbilloux, etc.)¹⁰. Les datations C14 des années 1970 situent ce groupe culturel entre 4 000 et 3 400 avant J.C.



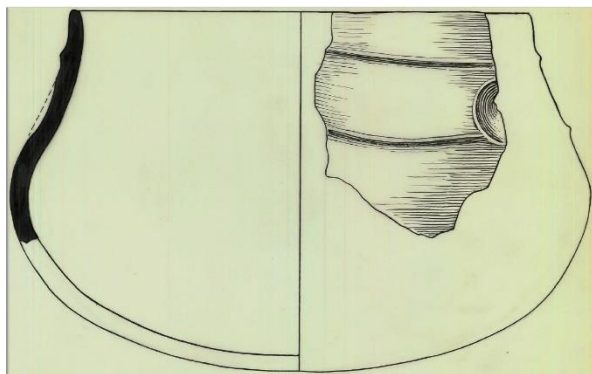
Céramiques du Groupe de Roquefort (anse en trompette, bouteille à col ci-dessus, formes globuleuses ci-contre), archives JRL, SRA Lot 55.3

¹⁰ L'A.S.P.E.C.T 1995, p 58

L'occupation de Roquefort se poursuit au Néolithique récent et final (3 500 - 2 200 avant J.C.) : la culture des Matignons, qui prend la suite du Groupe de Roquefort, est attestée par la présence de céramiques à empreintes de vannerie¹¹ (tressage végétal, comme les nattes de jonc, servant généralement de support sur lequel entreposer les céramiques avant la cuisson). La civilisation des Matignons est originaire de Saintonge et du Cognacais. Sa céramique est moins soignée que celle du Groupe de Roquefort, plus épaisse et utilise les premiers fonds plats. Le dégraissant de coquille est moins fin, plus grossier. Néanmoins, cette civilisation est mieux connue que le Groupe de Roquefort et plusieurs datations C14 d'autres sites archéologiques la situent entre 3 500 et 3 000 avant J.C. D'après les fouilles des années 1970, la transition entre Groupe de Roquefort et Matignons résulte d'une courte période d'abandon du site à la fin du Néolithique moyen et une reprise de l'occupation par ce nouveau groupe au début du Néolithique récent.



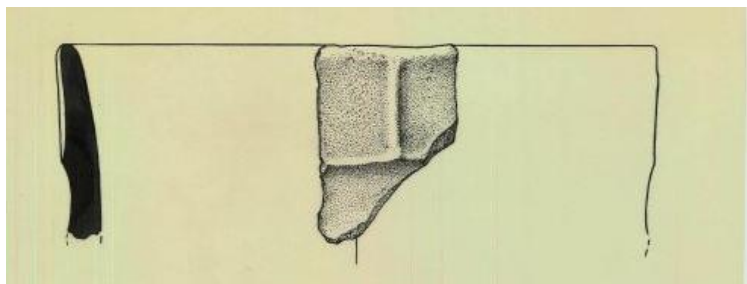
Tesson à impression de vannerie, archives JRL, SRA Lot 55.3



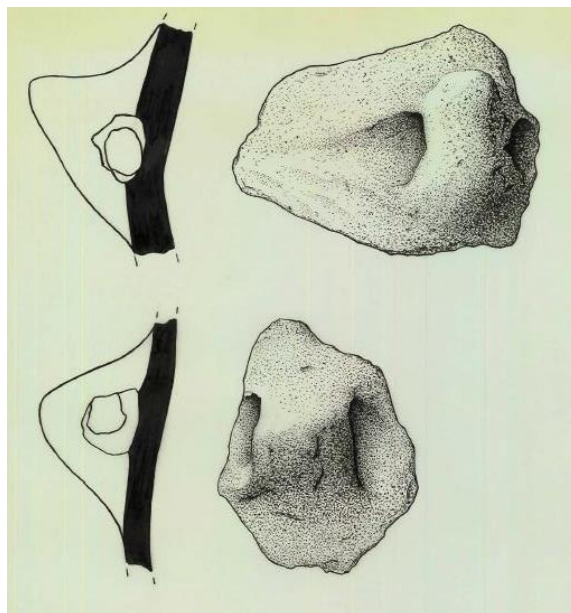
Tesson Peu-Richardien, Roquefort, archives JRL, SRA Lot 55.3

Le groupe culturel du Peu-Richard (3 400- 3 000 avant J.C.), qui succède bien souvent aux Matignons et provient de la même aire géographique, est attesté à Roquefort par la présence d'un seul tesson de poterie retrouvé en place et portant les caractéristiques techniques de ce groupe, et par plusieurs autres tessons récoltés lors de ramassages de surface, antérieurs aux années 1970 et hors contexte archéologique.

La culture d'Artenac (2 900 - 2 200 avant J.C.) succède au Peu-Richardien. Peu de traces ont été retrouvées de leur passage à Roquefort, mais les quelques vestiges sont suffisamment caractéristiques : des anses nasiformes, des décors incisés en chevrons ou en échelle, des silex et éclats de petite taille. La civilisation d'Artenac est très étendue en Aquitaine, de même que dans le



Décor en échelle (ci-dessus) et anses nasiformes (ci-contre), culture Artenac, Roquefort, archives JRL, SRA Lot 55.3



¹¹ Roussot-Larroque 1973

Centre-Ouest, le Limousin, le Quercy, l’Auvergne et le Centre de la France¹².

Laquelle de ces civilisations néolithiques a pu construire l’allée couverte de Roquefort ? L’ont-elles toutes utilisée ou seulement certaines d’entre elles ?

L’allée couverte s’inscrit dans un phénomène propre au Néolithique et dont l’origine se situe en Bretagne : le mégalithisme. Apparaissant vers 5 000 avant J.C. à l’extrême ouest de l’Europe, le mégalithisme se développe et se diffuse progressivement vers le sud et vers l’est du continent, et caractérise tous les monuments en pierre du Néolithique, tels que les dolmens et les menhirs, que l’on appelle généralement des mégalithes.

A vocation funéraire ou symbolique, les mégalithes se divisent en plusieurs familles, selon leur aire géographique d’appartenance et leurs caractéristiques physiques et techniques. Le monument mégalithique de Roquefort fait partie des allées d’Aquitaine, ces dolmens à longue et unique chambre funéraire, au plafond relativement bas. A ce jour, l’allée de Roquefort, mesurant 14 m de long et 1,40m de largeur intérieure, est la plus longue de l’Aquitaine.

Composée de 21 orthostates (piliers latéraux) et de 3 dalles de couvertures (une seule est encore en place, les deux autres ont dû être retirées pour des raisons de sécurité), l’allée couverte possède aussi un dallage mégalithique dont les formes générales laissent penser que ces dalles étaient autrefois des stèles dressées (larges à la base, « pointues » au bout), recyclées à une époque indéterminée pour servir de sol au monument lors de sa construction.



Dalle n° 34 du dallage de l’allée, ancienne stèle dressée potentielle en réemploi, Ard et al. 2019 © Emmanuel Mens



La dalle de chevet et ses cupules en éclairage rasant, Ard et al. 2019 © Emmanuel Mens

Son entrée est orientée à l’est et la dalle de chevet qui clos le monument, à l’autre bout de l’allée, porte une série de 7 cupules (creusements circulaires décoratifs de quelques centimètres de diamètre). Une 8^e cupule a été découverte lors de fouilles récentes, arrachée par la dislocation d’une partie de la dalle de chevet sous l’effet des intempéries, et précise le motif formé par les cupules en une crose pointillée en position horizontale. La crose est un motif courant de l’art pariétal néolithique, que l’on retrouve dans d’autres dolmens (ex : dolmen de Grah Niol, Morbihan)¹³.

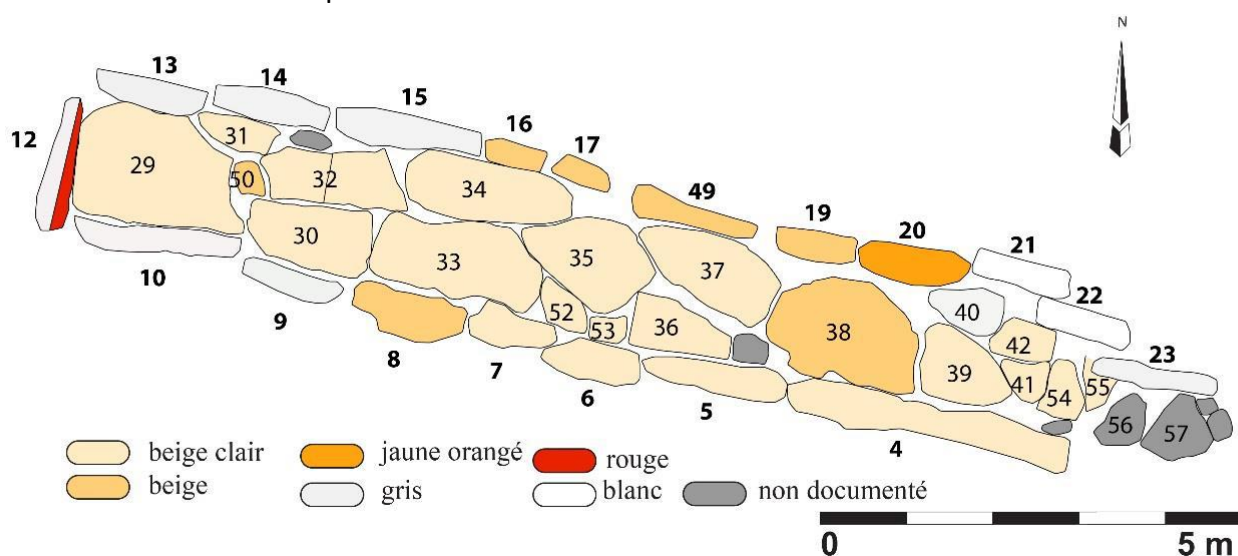
¹² L’A.S.P.E.C.T 1995 p 61

¹³ Ard et al. 2019, p 60

La position horizontale de cette crose est en revanche moins courante - mais pas inédite - et les traces de ruissellement pré-mégalithique sur les tranches de la dalle de chevet suggèrent là aussi une réutilisation d'une stèle dressée - où la crose aurait alors été représentée en position verticale, plus habituelle pour ce type de motif.

L'architecture générale de l'allée couverte présente d'autres points étonnants : son dallage mégalithique remonte en pente douce, de l'entrée vers la dalle de chevet, et ses dalles de couvertures sont trop courtes pour pouvoir reposer directement sur les sommets des orthostates qui, par ailleurs, n'ont pas une hauteur uniforme. Ce problème semble avoir été pallié au Néolithique par un calage de pierre - un « encorbellement » - placé entre le sommet des piliers et le dessous des dalles de couverture afin de faire reposer, malgré tout, les dalles sur les piliers.

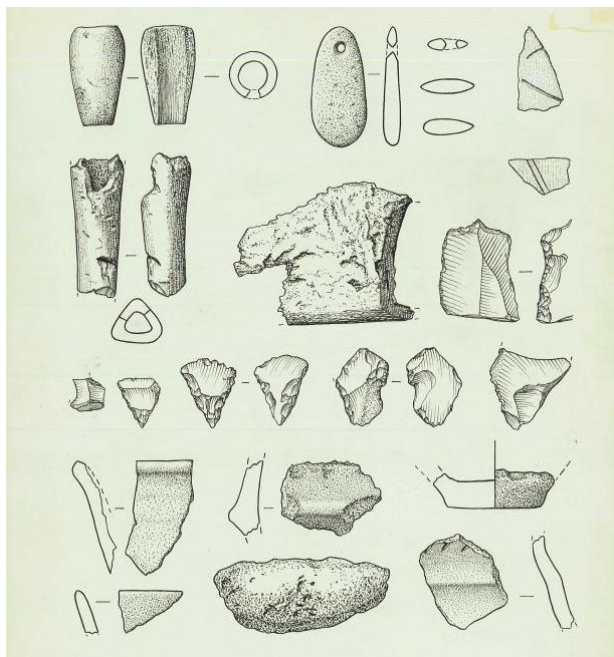
Egalement, la position de l'entrée de l'allée couverte n'a jamais été attestée, puisque les deux piliers latéraux qui devraient en former l'extrémité ne sont pas alignés et présentent une dissymétrie de longueur entre le côté nord et le côté sud. Les pierres de l'allée couverte ont, par ailleurs, été choisies en fonction de leurs couleurs géologiques, la dalle de chevet présentant une couleur différente pour chacune de ses faces. Les couleurs vont du jaune-orangé au blanc, en passant par le rouge et le gris. De toute évidence, les pierres jaune-orangé à beige ont été taillées dans du calcaire à astéries local, mais pas nécessairement à Roquefort même.



Couleur du dallage et des orthostates (DAO V. Ard et E. Mens d'après le relevé 3D d'Antoine Laurent), Ard et al. 2019

Une grosse dalle solitaire au milieu de l'allée (dalle 38) pourrait bien figurer l'ancien seuil d'entrée d'un monument plus court, qui aurait été rallongé par la suite. De possibles traces de peintures ont été relevées lors des fouilles de 2019, indiquant peut-être qu'une autre sorte d'art pariétal fut utilisé pour décorer les parois internes du monument.

Tous ces éléments nous éclairent sur la manière de penser et de construire une allée couverte destinée à accueillir les corps des défunts. Seuls quelques privilégiés peuvent être déposés dans le monument, car il ne s'agit pas du dernier lieu de repos de tout un groupe, mais bien d'une sépulture grandiose marquant un certain pouvoir et une certaine spiritualité. Recouverts de pierres ou de terre - ou les deux



Mobilier retrouvé dans l'allée couverte lors des fouilles des années 1970, archives JRL, SRA Lot 55.3

- formant un tumulus, la taille de l'allée couverte était encore plus imposante au Néolithique, au moment de son utilisation. Son entrée fermée par un système non connu à ce jour (dalle mégalithique ? porte en bois ?) empêchait les prédateurs de profaner les corps déposés.

D'après les vestiges retrouvés lors des différentes fouilles archéologiques, l'allée couverte a accueilli un grand nombre de corps (adultes et enfants retrouvés au moment de la découverte du monument en 1920¹⁴ et des fouilles en 2019), accompagnés de mobilier funéraire varié : perles en os, pierre ou coquillage, pointe de flèche, silex, poteries, etc. Ce grand nombre d'individus et les datations obtenues suggèrent que l'allée couverte fut utilisée sur un temps long. Une pointe de flèche découverte sous le dallage, près de la dalle de chevet, a été datée de 4 700 avant J.C (Néolithique moyen) d'après ses caractéristiques techniques. Plusieurs ossements datés par C14 renvoient à 3 500 - 3 000 avant J.C. (Néolithique récent) et un fragment de cote retrouvé sur le dallage indique que son propriétaire y a été déposé un millénaire plus tard (Néolithique final).

Ces datations viennent donc corriger celles qui avaient été avancées par le passé pour l'allée couverte de Roquefort (IV^e - III^e millénaire avant notre ère)¹⁵ et ancrent plutôt la construction du monument au début du V^e millénaire, signifiant du même coup que l'allée serait contemporaine des différents groupes culturels - Roquefort, Matignons, Peu-Richard, Artenac - ayant occupé le plateau au Néolithique.

¹⁴ L'A.S.P.E.C.T 1984 p 88

¹⁵ L'A.S.P.E.C.T 1995 p 66-73

2. La Protohistoire

2.1. L'Âge du Bronze

Après le Néolithique, l'occupation humaine perdure à l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, périodes de la Protohistoire. Cette époque succède à la précédente après une période relativement courte appelée Chalcolithique (Âge du Cuivre). La Protohistoire s'étend de 2 200 à 52 avant J.C., soit « seulement » deux millénaires (par comparaison avec le Néolithique, qui en connaît cinq) et voit arriver le métal comme matériau de la vie quotidienne : d'abord le Bronze, un alliage de cuivre (connu depuis le Chalcolithique) et d'étain, puis le fer, directement extrait du sol. La pierre et le silex, cependant, ne disparaissent pas totalement des usages quotidiens.

A Roquefort, l'Âge du Bronze est représenté par une sépulture trouvée dans les années 1970 sur le bord sud-est du plateau. Aucun autre indice, en dehors de quelques vestiges trouvés hors contexte archéologique, n'indiquent une occupation à cet âge. Toutefois, une fréquentation du lieu est attestée.

Cette sépulture, creusée en fosse, contenait le haut du corps d'un adolescent - surnommé Arthur¹⁶ sans certitude de genre - recouvert par deux niveaux de blocs de pierre de 10 à 70 centimètres de longueur. Toute la partie inférieure du corps manquait, sans que l'on sache pourquoi. Les ossements ont-ils été perturbés par des animaux une fois enterrés ? Le corps a-t-il été la proie des charognards juste après le dépôt ? A-t-il été enterré en l'état ? Il n'y a malheureusement pas de réponse à cette question.



Sépulture de l'Âge du Bronze, archives JRL, SRA Lot DIVERS 01-003

Les ossements recueillis, quant à eux, ont bien été perturbés par des animaux longtemps après enterrement : le crâne a servi de terrier à un rongeur, causant d'importants dégâts au niveau de la face, et la cage thoracique, écrasée sur le substrat rocheux (le calcaire du plateau), était en miettes. La tête était orientée au sud, vers la pointe de l'éperon, et le bras droit était replié au-dessus. Le bras gauche n'a pas été retrouvé. Le corps reposait sur le côté gauche. Les dents de l'adolescent étaient très usées malgré son âge, sans doute à cause de la présence de particules abrasives dans l'alimentation (peut-être dues aux meules qui servaient à moudre le grain).

Des analyses C14 ont été pratiquées sur une partie de ces ossements (fragments de côtes et vertèbres) et les datations se situent autour de 1 950 avant J.C., soit au Bronze ancien (2 100 - 1 600 avant J.C.). Si cette sépulture présente un intérêt archéologique et anthropologique indéniable de par les questions qu'elle soulève, elle nous apprend peu de choses sur la période de l'Âge du Bronze ancien et de la fréquentation de Roquefort à l'époque. Aucun mobilier archéologique n'était associé à cette sépulture,

¹⁶ Archives JRL, SRA Lot 48.3.1 (carnets de fouille)

seul un fragment de poterie à impression de vannerie (Matignons) a été retrouvé à proximité, mais les dates ne correspondent pas.

De la céramique du Bronze moyen (1 600 - 1 350 avant J.C.) atteste d'une occupation à cette époque : vases à fonds plats, décorés de cordons d'argile pincés ou de pastilles, récipients globuleux ou tronconiques. Ces décors renvoient au Bronze moyen médocain, largement réparti dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest de la France, voire même jusqu'en Normandie et dans le Bassin Parisien¹⁷. Aucun objet métallique n'accompagnait la céramique typique retrouvée à Roquefort.



Céramique Bronze moyen médocain, Roquefort, archives JRL, SRA Lot 75.5 (à gauche) et collection Sireix, musée d'Aquitaine (à droite) © Hélène Vitté 2020

Le Bronze final est représenté par quelques tessons de poterie, retrouvés mélangés aux terres de cultures du plateau. Ces tessons, à la surface noire polie et aux profils de bols et de jattes (sorte d'assiettes), sont décorés au peigne, ou portent des cordons d'argile torsadés à la jonction du col et de la panse des vases. Un objet métallique trouvé à Roquefort est associé au Bronze final : une fibule en demi-cercle, dont l'épingle d'attache manque, décorée d'incisions en chevron, serait de type et de provenance italique (connues dans les nécropoles d'Italie du nord, ces fibules sont datées du 9^e siècle avant J.C.)¹⁸.



Fibule Bronze final recto-verso, Roquefort, collection Goyer, Musée d'Aquitaine © Lysiane Gauthier 2020

¹⁷ L'A.S.P.E.C.T 1995 p 64

¹⁸ L'A.S.P.E.C.T 1995 p 64



Fragment de lingot de cuivre, Roquefort, collection Sireix, Musée d'Aquitaine © Hélène Vitté 2020

Egalement, un fragment de lingot de cuivre a été retrouvé hors contexte à Roquefort. D'après sa composition, il s'agit de cuivre raffiné presque pur (98,8%)¹⁹, qui rappelle d'autres sites archéologiques associés à cette période, sur lesquels des lingots de cuivre ont aussi été découverts.

Près du bord sud du plateau de Roquefort, le démontage de murets de pierre a livré une sorte de caisson, ou petit coffre rectangulaire, aux bords délimités par des blocs de pierre, dont l'un s'apparentait plus à une dalle mégalithique posée de chant (debout sur la tranche), longue d'environ 1 mètre. Quelques objets d'époques indéterminées ont été retrouvés dans le coffre, parfois même entre les pierrailles qui composaient le dallage intérieur. Parmi eux, une épingle en bronze à tête de clou et un fragment de tige torsadée courbe (provenant d'un torque ?). Cependant, ces objets ne permettent pas de dire si ce caisson était en fait une sépulture en coffre, hypothèse d'autant plus mise à mal par ses dimensions réduites et l'absence totale de reste humain à l'intérieur.



Le caisson en cours de fouille, dalle posée de chant à droite, archives JRL, SRA Lot Divers 04-0003

2.2. L'Âge du Fer

Enfin, des indices de présences humaines à l'Âge du Fer ont été retrouvés. L'Âge du Fer se divise en deux parties, le Premier âge du Fer (dit aussi période du Hallstatt, 860 - 475 avant J.C) et le Deuxième âge du Fer (période de la Tène, 475 - 52 avant J.C). Ces deux âges bornent l'existence du monde celte sur les territoires qui composent aujourd'hui la France et se terminent par la Guerre des Gaules de -58 à -52, menée par Jules César. C'est la période de l'indépendance gauloise, qui voit tout de même régulièrement des populations romaines et grecques, possédant l'écriture, fréquenter et commercer avec la Gaule.

A Roquefort, des tessons de céramique caractéristiques du Premier âge du Fer



Céramique Âge du Fer, décor de chevrons incisés courbes, Roquefort, archives JRL, SRA mobilier 29bis © Hélène Vitté 2019

¹⁹ Sireix et Roussot-Larroque 1968 p 19

ont été mis au jour : ils présentent un décor de lignes en chevrons incisées, courbes, sur le bandeau supérieur, près du bord. Ces vestiges ne sont toutefois pas présents en assez grand nombre pour attester d'une occupation continue du site à cette époque.

3. L'époque gallo-romaine

Dans la continuité de la fin de la Protohistoire, l'époque gallo-romaine ne semble pas avoir vu d'occupation humaine s'installer à Roquefort. De fait, les vestiges antiques sont peu nombreux, et toujours retrouvés hors contexte archéologique. A noter, toutefois, une fibule « militaire » julio-claudienne (27 avant J.C - 68 après J.C) et une monnaie romaine, toutes deux ramassées à la surface du plateau et aujourd'hui perdues²⁰. Les fouilles de 2019 ont néanmoins révélé la présence d'un possible fragment de *tegula* (tuile) antique qui fait écho à quelques tessons de la même époque également présents dans le lot de céramiques envoyé à l'identification²¹.

Des traces de passages, voire même d'occupation gallo-romaine, ont été repérées à Lugasson et aux alentours : la toponymie médiévale révèle le passage d'une ancienne voie romaine (*via* en latin), au lieu-dit « La-Borie-de-la-Bia » en 1354, au nord de Lugasson, qui devient simplement « La Bia » en 1477²².

A 2 km au nord de la commune, c'est toute une *villa* antique qui a été découverte dans les années 1920²³ et fouillée partiellement (3 000 m²) dans les années 1980 par une association d'archéologie locale, dirigée par Jean-Pierre Petit. Au lieu-dit « les Murasses » (*Masures* en gascon)²⁴, la *villa* a livré plusieurs bâtiments d'époques successives, dont des thermes, un puits et des canalisations. Un dépotoir a également été fouillé et a permis de dater la première période d'occupation de la *villa* à l'époque augustéenne, soit au 1^{er} siècle avant J.C.

Ces découvertes, non loin de Roquefort, expliquent la présence occasionnelle de vestiges antiques sur le site et indiquent que le plateau n'était vraisemblablement plus occupé à cette période, mais seulement fréquenté. Les populations préféraient peut-être plutôt se rapprocher de la voie romaine passant au nord, ou bien vivre dans le village de Lugasson qui, si l'on en croit son étymologie, renvoie au monde celte : la racine « Lug » correspond au dieu de la lumière et des arts chez les celtes et la terminaison « -asson » serait d'origine ibérique ou aquitanique. Ce nom indique que le village de Lugasson était probablement déjà présent à l'Âge du Fer et a sans doute vu la voie romaine passer non loin de lui (peut-être pour recouvrir une ancienne voie gauloise déjà existante ?).

²⁰ L'A.S.P.E.C.T 1995, p 66

²¹ Ard et al. 2019 p 91

²² Drouyn 1878 p 390-391

²³ Labrie 1908

²⁴ L'A.S.P.E.C.T 1995, p 86-103

4. L'époque médiévale

4.1. Le Haut Moyen-Âge

Il faut attendre l'époque médiévale, et plus particulièrement le Haut Moyen-Âge, pour voir les Hommes se réinstaller à Roquefort. Des vestiges céramiques, mis au jour lors des fouilles de 2019 dans un ancien fossé de palissade médiévale en bois, ont été datés lors de l'identification préliminaire de l'époque mérovingienne (476 - 751 après J.C.)²⁵.

Une fibule hippomorphique (en forme de cheval au galop), retrouvée sur le plateau de Roquefort, a récemment été identifiée par Vincent Mistrot et assimilée à deux autres fibules identiques découvertes dans la tombe 132 de la nécropole mérovingienne de Valdivienne, à Cubord-le-Claireau (86), et datée du 7^e siècle après J.C. Cette tombe est celle d'un enfant qui portait ses deux fibules au niveau du cou et des côtes²⁶. Grâce à cela, la fibule de Roquefort, qui n'a malheureusement pas de contexte archéologique²⁷, possède à présent une date plausible de fabrication et d'utilisation.



Fibules hippomorphiques de Cubord-le-Claireau, musée de Civaux (86)



Fibule hippomorphique de Roquefort, dessin J. Roussot-Larroque, collection Goyer, musée d'Aquitaine

L'étude céramique de la fouille de 2019 a également livré plusieurs tessons de tous les âges médiévaux (des pots ou des couvercles attribuables aux 11^e-13^e siècles, certaines formes de pots, de coupes et la présence de décors à la molette évoquant la fin de l'époque mérovingienne) mais aussi des tessons de céramiques glaçurées de la fin du Moyen-Âge, ou vernissées modernes et contemporaines.

Le témoignage de Léo Drouyn au 19^e siècle²⁸ nous éclaire sur l'occupation mérovingienne autour de Roquefort : « On a découvert, il y a une trentaine d'années, près du village des Gourdins, appelé autrefois La Pinpine, des tombeaux dans lesquels étaient des épées et divers objets ; on n'a pas pu me les faire voir ; mais d'après la description qui m'en a été faite, j'ai lieu de croire qu'ils provenaient d'un cimetière mérovingien ». Cette conclusion est à prendre avec précaution, puisque le savant n'a pas pu voir les objets qui lui ont été décrits et pourrait commettre une erreur. Toutefois, un habitat mérovingien sur le plateau de Roquefort aurait tout à fait pu être associé à un cimetière, ou à tout le moins une nécropole,

²⁵ Ard et al. 2019 p 91

²⁶ Catalogue de l'exposition « Romains et Barbares entre Loire et Gironde », 1989, musée de Civaux.

²⁷ Pezat, Larroque et Mohen 1967

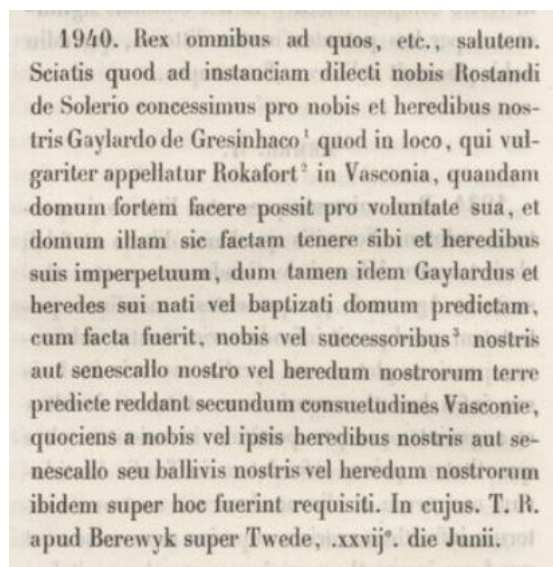
²⁸ Drouyn 1878 p 395-396

dans les environs immédiats du site (le lieu-dit des Gourdins est situé à quelques mètres seulement de l'actuelle limite de la propriété).

Vers 1160, Bernard de la Ferrière et Ségégunde, sa femme, se donnent à l'abbaye de la Sauve-Majeure avec tout ce qu'ils possédaient (corps et biens). Ces biens se situent, entre autres, dans leur domaine de Lugasson (« *in villa de Lugazon* »)²⁹. Le terme de *villa* au Haut Moyen-Âge est hérité de l'Antiquité tardive et renvoie encore à une grande exploitation agricole de la campagne. Toutefois, le modèle de gestion n'est plus tout à fait le modèle antique, mais plutôt le modèle domanial, avec entre autres la disparition progressive des esclaves, remplacés par les serfs.

Les plus anciennes mentions écrites de Roquefort remontent au 17 avril 1242 : Hugues de Rocafort, clerc, est témoin d'une donation faite en faveur des moines de l'abbaye de la Sauve-Majeure³⁰. S'agit-il du Roquefort de Lugasson ? Le lien avec l'abbaye de la Sauve-Majeure, à 15 km à l'est de Roquefort, nous fait pencher pour cette hypothèse.

4.2. Les Grésignac



Rôles Gascons, acte n°1940, 27 juin 1291, Bémont 1885 p24

En 1291-1293, Roquefort est mentionné dans les Rôles Gascons³¹. Ces documents sont les membranes de parchemins, cousues bout à bout et enroulées sur plusieurs mètres de long, qui constituaient au Moyen Âge un système d'archivage de copies des actes du roi d'Angleterre concernant son duché de Gascogne.

Le 27 juin 1291, Edouard I^{er}, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, autorise un certain Gaillard de Grésignac (« *Gaylarde de Gresinhaco* ») à construire une maison forte (« *domum fortem* ») dans un lieu appelé Roquefort, en Gascogne (« *quod in loco, qui vulgariter appellatur Rokafort in Vasconia* »), occupé autrefois par ses ancêtres dont il est l'héritier (« *successoribus* ») et à la condition que le domaine puisse être réquisitionné (« *requisiti* ») par le roi toutes les fois que cela sera nécessaire. Le 21 mai 1293, cette autorisation est répétée - sans que l'on sache pourquoi - sous les mêmes conditions, mais quelques précisions viennent s'ajouter au précédent acte : Roquefort (« *Rocafort* ») est localisé dans le diocèse de Bazas (« *diocesis Vasatensis* ») et Gaillard de Grésignac (« *Gualhardo de Gresinaco* »), chevalier (« *domicello* »), souhaite reconstruire en ces lieux la demeure de ses ancêtres, détruite à une date non précisée (« *domum fuisset destructa* »).

²⁹ 59 S 27, archives Bordeaux Métropole

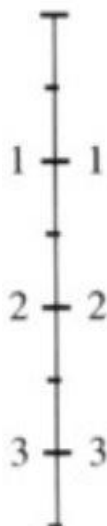
³⁰ Idem

³¹ Bémont 1885

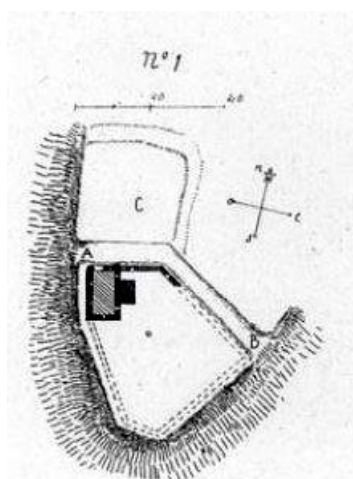
Nous l'avons vu, l'archéologie confirme qu'une occupation avant le 13^e siècle a bien eu lieu à Roquefort, mais il est impossible de savoir quand les ancêtres de Gaillard de Grésignac ont pu vivre ici. Sont-ils les constructeurs de la palissade médiévale en bois, dont les traces ont été fouillées en 2019 ? Nous n'en savons rien.

Pour l'anecdote, Grésignac est un nom que l'on rencontre surtout en Dordogne (ex : commune de la-Chapelle-Grésignac, à 50 kilomètres au nord-ouest de Périgueux, non loin de l'actuelle limite entre le département de la Dordogne et de la

Charente). La *Sigillographie du Périgord*³² rapporte l'existence d'un sceau du 14^e siècle associé aux Grésignac de Dordogne : un écu à trois roses, posées en 2 et 1, dans un encadrement triangulaire à plusieurs lobes, appartenant à un certain Brat de Grésignac³³.



Sceau de Brat de Grésignac, 14^e siècle, Fournioux 1995



Plan des ruines de la maison forte, détails, Drouyn 1865b

D'après les études architecturales de la maison forte, faites au 19^e siècle³⁴ et en 1995³⁵, le bâtiment présente des caractéristiques de la fin du 13^e siècle et du début du 14^e siècle, et est donc bien le château construit par Gaillard de Grésignac. Ce vieux château se situe à la pointe de l'éperon de Roquefort et disposait d'une vue imprenable sur l'Engranne, en contrebas, et les paroisses avoisinantes. L'endroit était cerclé par des murailles de pierre, épousant la forme de la pointe de l'éperon, accolées directement au château sur la façade nord et doublée de fossés l'isolant du plateau. Un puits occupait le milieu de la haute-cour du château. Une esplanade carrée - sans doute la basse-cour - entourée de fossés, précédait au nord l'entrée du château, qui se faisait vraisemblablement par le côté ouest, entre la tour et l'à-pic du coteau, sous une galerie de surveillance ou de promenade en bois.

³² Bosredon 1880

³³ Fournioux 1995

³⁴ Drouyn 1865a p XIV

³⁵ L'A.S.P.E.C.T 1995 175-187

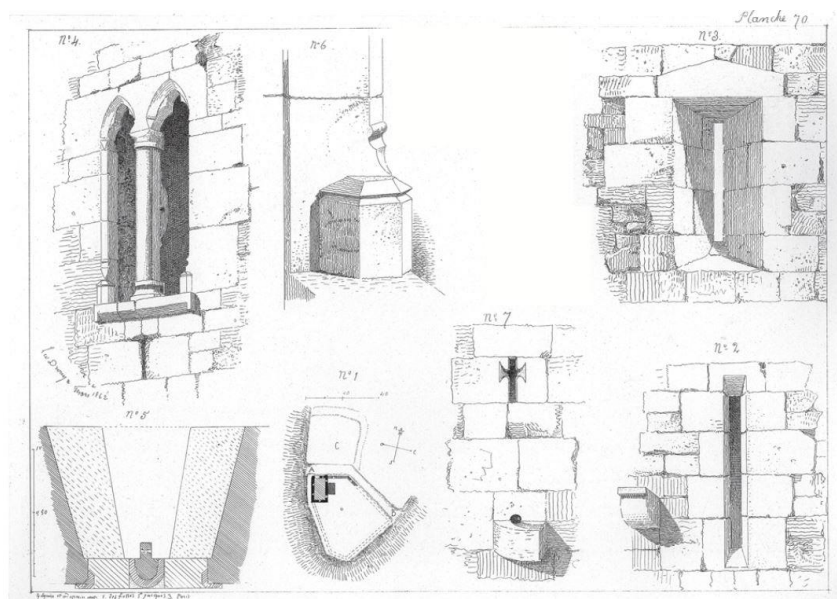
La demeure en elle-même se composait d'une tour rectangulaire d'au moins trois niveaux, comme en attestent encore les corbeaux de soutènement des planchers, et qui servait de logis seigneurial. Composée d'un rez-de-chaussée dans lequel on entre par l'est, grâce à une grande porte à arc brisé, protégée par une bretèche (avant-corps rectangulaire plaqué sur la façade dans un but défensif), il est éclairé



Château de Roquefort vu du nord, Drouyn 1865b, planche 71

par des fentes de jour : deux à l'ouest, une au nord, au sud et à l'est. Un probable escalier de bois permettait un accès au premier étage, avant d'être remplacé par un escalier en pierre menant à une autre porte, elle aussi surmontée d'une bretèche.

Une troisième ouverture devait mener à la galerie en bois couverte, qui servait de balcon d'agrément. Cette galerie était portée par les solives du plancher interne, dépassant de la façade vers l'extérieur, et soulagée par des aisseliers (poutres de bois plus petites et placées en équerre entre la façade et le plancher de la galerie). Le mur supportant l'installation est d'ailleurs plus épais que les autres (1,50m contre 1,40m). La salle du premier étage est éclairée par une ouverture à l'est similaire à celles du rez-de-chaussée, une fenêtre brisée à l'ouest et par une belle fenêtre géminée à coussièges (assises de pierre) et linteau tri-lobé (en forme de trèfle), avec une gâche en pierre sur la colonne centrale, servant à rentrer les verrous des volets lorsque ces derniers étaient fermés.



Les ouvertures du château de Roquefort, Drouyn 1865b

Le troisième niveau repose sur des corbeaux lui aussi, mais il est impossible d'en connaître la dévolution. Toutefois, la présence d'un chemin de ronde, détruit mais dont le souvenir subsiste au 19^e siècle, laisse penser que l'utilisation devait être défensive. La toiture était basse, recouverte de tuiles rondes et s'appuyait sur l'intérieur de la muraille.

Accolés à cette tour, et construit peu de temps après, un logis a pu servir à accueillir le reste de la

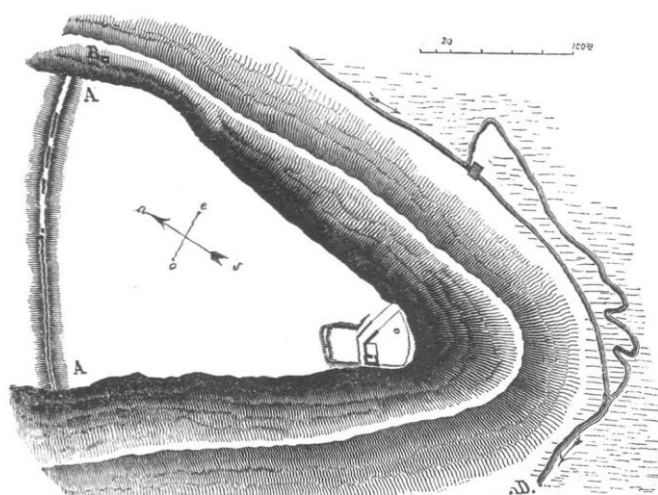
maisonnée du seigneur (soldats, domestiques, etc.), agrandissant la demeure du même coup. Il avait le même nombre d'étages que la tour et était lui aussi planchéié. Il est venu enfermer la façade est de la tour, son escalier en pierre monumentale et ses bretèches de défense au-dessus des portes. Le rez-de-chaussée était doté d'archères à croix pâtée (ce qui pourrait dater la construction du logis au début du 14^e siècle), l'une possédant un évier dont l'écoulement extérieur était ramené vers la façade par une pierre creusée en saillie. Ce dispositif évitait le rejet des eaux sales vers l'avant en le réorientant contre la façade.

Le château, dans son ensemble, est de taille modeste pour l'époque et correspond au désir d'un seigneur chevalier d'asseoir et de montrer son autorité, soutenue par le roi d'Angleterre, qui en profite pour exercer un certain contrôle sur la noblesse d'Aquitaine. L'organisation du site est typique : une basse-cour isolée par un fossé et un espace noble composé d'une enceinte avec une tour³⁶. Le rôle de la tour est à la fois fonctionnel, puisque le seigneur y vit avec sa famille et ses gens, et symbolique, en tant que siège du pouvoir.

Le rez-de-chaussée est simple mais soigné aux ouvertures, ce qui laisse penser qu'il ne servait pas uniquement de lieu de stockage (fonction peut-être plutôt assumée par le rez-de-chaussée des logis attenants), le premier étage est marqué par un certain confort, avec sa baie géminée lumineuse, ses coussièges, son balcon d'agrément, ses latrines et sans doute ses cheminées, quoiqu'aucune trace de celles-ci n'ait été relevée dans les analyses architecturales. L'idée d'une salle commune ostentatoire peut être avancée, à cause de la présence de l'accès extérieur par un escalier de pierre contre la façade, et à cause du lourd plafond reposant sur des aisseliers. Le troisième étage devait, quant à lui, avoir une fonction défensive et de surveillance, avec son chemin de ronde.

Le côté militaire de Roquefort ne semble pourtant pas prédominé sur l'aspect résidentiel : le rez-de-chaussée possède des fentes de jour qui apportent la lumière mais qui ne sont ni des archères, ni des meurtrières, d'après leur faible longueur. Sa porte d'accès monumentale est assez ostentatoire et d'aspect soigné. Le balcon d'agrément en bois peut éventuellement servir d'appui défensif en cas de besoin, mais sa hauteur n'en fait pas un point de surveillance idéal. Seules les bretèches au-dessus des portes ont une véritable utilité militaire, mais également un côté ostentatoire non-négligeable. Le logis rajouté vraisemblablement au début du 14^e siècle vient par la suite cacher l'escalier de pierre accédant au premier étage et les bretèches au-dessus des portes, indiquant une évolution rapide de l'aspect et des besoins résidentiels du lieu. Il est difficile de savoir, chronologiquement, si le logis est venu s'appuyer sur l'enceinte fermant la haute-cour du château dès la construction de ce-dernier à la fin du 13^e siècle, ou si ladite enceinte a été rajoutée lors de l'agrandissement du château, au début du 14^e siècle, dans le prolongement du logis.

³⁶ L'A.S.P.E.C.T 1995 p 182.



Plan général de l'éperon barré, Drouyn 1865a, p XII

Au Moyen Âge, sans que l'on sache précisément quand, un rempart est érigé sur le plateau, par-dessus l'allée couverte. Le cairn de pierre du mégalithe, dont les traces ont été aperçues pendant les fouilles de 2019, a vraisemblablement servi d'appui à cet ouvrage défensif, qui court d'est en ouest sur toute la largeur du plateau (220 mètres). Offrant un faciès d'éperon barré, ce rempart a longtemps induit les chercheurs en erreur, qui voyaient là une construction de l'époque protohistorique, plus familière des éperons barrés. Les quelques vestiges archéologiques retrouvés

dans les maçonneries en pierre de taille situent plutôt ce rempart au Moyen-Âge. Toutefois, aucune trace écrite ne mentionne cette installation défensive, sa date, son commanditaire ou la raison de sa construction. Il est possible de supposer que ce rempart a été élevé en même temps que la maison forte, étant donné l'aspect militaire assez secondaire de cette-dernière, afin de protéger efficacement la pointe de l'éperon. Ce rempart est construit à un emplacement assez éloigné du château, par comparaison avec l'ancienne palissade en bois, qui courait elle aussi d'est en ouest, et restreignait d'avantage la zone alors enclose au Haut Moyen-Âge.

Pour en revenir à Gaillard de Grésignac, il possédait également d'autres fiefs à Lugasson et dans les paroisses alentours. Au moins deux moulins dépendaient de Roquefort : le moulin de Fauroux, au nord de Lugasson, dont la première mention remonte au début du 14^e siècle, et le moulin, de Pey-de-Bas, ou Pètebas (*piet* ou *pietre-de-la-vallée*, en gascon). Ce-dernier pourrait avoir été construit en même temps que la maison forte de Roquefort, puisqu'il se situe dans l'alignement de celle-ci, dans le vallon est, à cheval sur le ruisseau de Fontarnaud. Son plan au sol, visible sur le cadastre napoléonien de 1836³⁷, pouvait faire penser à ces moulins à eau de Guyenne, fortifiés au début



Moulin de Pey-de-Bas, cadastre 1836, 3 P 258-005, archives dép. Gironde

du 14^e siècle pour résister aux pillages réguliers des soldats anglais et français. La mention la plus ancienne du moulin de Pey-de-Bas ne remonte cependant qu'au 23 janvier 1604 : « Bail à fief nouveau

³⁷ 3 P 258 - 005, archives départementales de la Gironde

par Lucie de Carbonnier, veuve de noble Gaston de Ros [seigneur de Roquefort] en faveur de François Germon d'un moulin anciennement nommé de Roquefort et maintenant de Petebas »³⁸.



Grand-Moulin, cadastre 1836, 3 P 258-005, archives dép. Gironde

Au lieu-dit Grand-moulin, sur la commune de Lugasson, un moulin relié à un autre par une chaussée, dans la paroisse de Cessac, ne formait avec lui qu'un seul et même fief (aujourd'hui disparu). Il a porté successivement et parfois simultanément un ou plusieurs noms : Moulin de La Palanque, Moulin de Germon, Grand-Moulin. Il relevait du seigneur de Laubesc, à Cessac, jusqu'en 1789. Rien ne prouve toutefois qu'il ait été fondé par ce seigneur

voisin. Le moulin de Lugasson fut baillé à fief nouveau, le 19 avril 1331, par Raymond de Laubesc à Arnaud de Fauroux, de Lugasson. Ce bail nous apprend qu'alors cette « usine » s'appelait Moulin de la Tonata et qu'elle était située sur « l'Engranne-Vieille », près des bois de Gaillard de Grésignac et des propriétés de Guillaume de Laubesc.

En 1315, Gaillard de Grésignac reçoit d'Edouard II un domaine dans la paroisse de Courpiac, en face de Roquefort. En 1486, ce lieu, qui renfermait des murailles (« *unas muralhas* »), s'appelait Berbos, d'après une enquête faite à cette époque. Le château de Roquefort se nommait alors « Repaire de Grésignac »³⁹ et possédait environ cent journaux de bois et de terres labourables « *des appartenances dudit lieu et repère* » (soit environ 40 hectares). Ses dépendances directes étaient enveloppées par une ligne qui allait du moulin de La Barthe, situé sur l'Engranne, dans la paroisse de Bellefond, passait au nord et au loin du village de Fauroux, et enveloppait celui des Gourdins. Du domaine seigneurial de Roquefort dépendait aussi, à cette époque, la Motte de la Nause, située dans la paroisse de Saint-Jean-de-Blaignac, à 10 km au nord de Lugasson⁴⁰.

En 1367, plusieurs terres sont cédées aux religieux de l'abbaye de la Sauve-Majeure, et certaines font frontière commune avec celles de Gaillard de Grésignac⁴¹.

En 1416, un acte original conserve une reconnaissance pour un pré confrontant « *Bernard de Lesparra, senhor de Labarda* » et « *le feu de la dona na Johanna de Grésinhac, dona de Paderlhan* ». Bernard de Lesparra est sans doute seigneur de Labarthe, lieu ayant plus tard donné son nom au moulin de la Barthe, à Bellefond, et Johanna de Grésinhac, sans doute la dame de Roquefort⁴².

³⁸ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

³⁹ Idem

⁴⁰ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

⁴¹ H 127, archives dép. de la Gironde

⁴² G 1733, archives dép. de la Gironde

4.3. Les de Ros

Au milieu du 15^e siècle, Amanieu de Grésignac, fils d'un Gaillard de Grésignac⁴³, avait promis les fiefs et rentes qui dépendaient du château de Roquefort, et le château lui-même, à différents particuliers. Bernard Angevin, comte de Rauzan, lui retira ces possessions par « puissance de fief » (privilège du seigneur sur ses vassaux, permettant audit seigneur de récupérer une terre ou un fief que son vassal souhaite vendre) et en fit don à Jean de Ros (ou Jean d'Arros en gascon), son capitaine de Rauzan, et à ses héritiers le 3 avril 1449. Jean de Ros rendit hommage en tant que vassal à Bernard Angevin à l'occasion d'une cérémonie officielle qui eut lieu à Roquefort dix-neuf ans plus tard, le 2 avril 1468⁴⁴. D'après un acte de 1476, Jean de Ros administre Roquefort avec son frère, Bernard, sans pour autant qu'aucun partage de bien officiel n'ait été fait en faveur dudit Bernard. Il semble également que les de Ros ne résident pas à Roquefort en permanence.

En 1474, le moulin de Fauroux dépend de Jean de Ros, et celui-ci baille le tènement (l'ensemble des propriétés contigües) de Fauroux, c'est-à-dire pas moins de 84 journaux (environ 33 hectares), à un certain Jean Charron, originaire du Poitou, mais se réserve cependant le moulin⁴⁵. En revanche, en 1484, le moulin de Labarthe, près de Bellefond, est baillé à fief nouveau par Jean de Ros à un certain Méric Mirambeau, qui donnera plus tard son nom au moulin.

En 1486, l'enquête faite à la demande de Jean de Ros révèle que la superficie des terres de Roquefort s'élève à 466 journaux, éparpillée entre Roquefort, pour la grande majorité, et les paroisses alentours, soit environ 186 hectares.

Plusieurs actes plus tardifs révèlent que l'administration de Roquefort se fait alors par les hommes de Ros, comme par les femmes :

- « le 27 juin 1515 reconnaissance à noble homme Gaston d'Arros, écuyer, tant en son nom qu'en celui de damoiselle Marguerite et Jeanne d'Arros, ses cousines germaines, comme seigneur et dames de la maison noble de Roquefort, de terres au Lignan » ;
- « le 4 janvier 1516/17, reconnaissance à noble homme Loys de Francarniri et à honorable homme Symon de la Chièse comme maris de Jeanne et Marguerite d'Arros, damoiselles, et au nom de leurs coseigneurs de la maison noble de Roquefort, d'une terre au Lignan, confrontée à l'étang du moulin de Mirambeau » ;
- « le 8 janvier 1524/5, reconnaissance par Jacques de Grossat en faveur de Gaston d'Arros, Marguerite et Jeanne d'Arros, damoiselles, de terres et vignes à Lugasson »⁴⁶.

Par ce-dernier acte, on apprend également que la vigne était déjà présente à Lugasson au 16^e siècle.

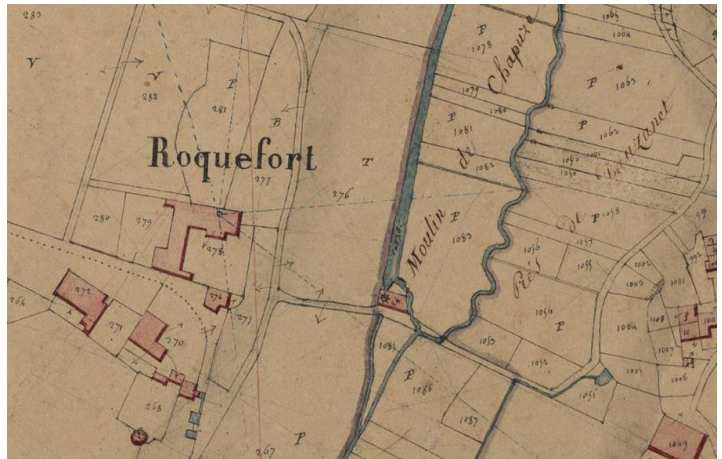
⁴³ Mentionné dans une donation qu'il fait aux moines de l'ordre de St-Pierre en 1424 : G 2695, archives dép. de la Gironde

⁴⁴ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

⁴⁵ Idem et 59 S 29, archives Bordeaux Métropole

⁴⁶ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

Le 20 janvier 1500, Ozanet et Etienne Lelong, habitants de Lugasson, reçoivent de Gaston et Jean de Ros, seigneurs de Roquefort, un emplacement pour y construire un moulin (le moulin de Dauzanet ou de Chapus), au lieu appelé « Pont-de-Roquefort », pour dix deniers bordelais, deux boisseaux de froment et quatre sols tournois de rente annuelle (loyer). Lorsque le moulin est construit, les seigneurs de Roquefort le baillent à la famille Lelong, qui le garde jusqu'au 14 avril 1624, lorsque Clairette Lelong revend sa quote-part à messire Louis de Borie, seigneur de Roquefort.

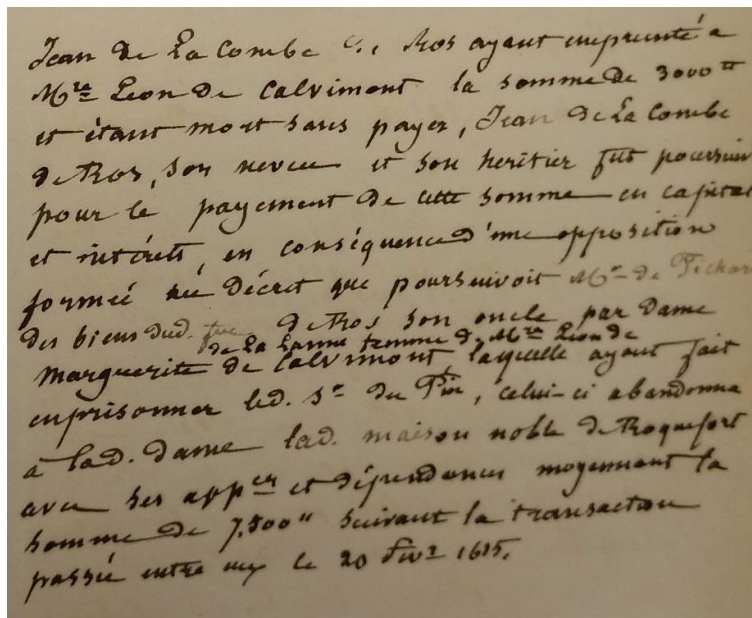


Moulin de Dauzanet, cadastre 1836, 3 P 258-005, archives dép. Gironde

5. L'époque moderne

5.1. Les de Borie

Louis de Borie, curé et prieur de Lugasson, devient seigneur de Roquefort à la suite d'un différend financier entre les de Ros et les de Calvimont, en 1615.



Jean de la Combe de Ros, seigneur de Roquefort et du Pin, avait emprunté la somme de 3 000 livres (environ 100 000 euros) à Léon de Calvimont, et est mort avant de pouvoir rembourser sa dette. Son neveu et héritier, un autre Jean de la Combe de Ros, fut poursuivi pour le remboursement de la dette et des intérêts, et emprisonné par Marguerite de La Lanne, veuve de Léon de Calvimont. Le neveu abandonna les terres de Roquefort à sa geôlière, en échange de sa liberté et de 7 500 livres (environ 255 000 euros). La transaction fut passée devant notaire le 20

59 S 23 F°135 archives Bordeaux Métropole
février 1615 (ci-dessus).

Peu de temps après, en 1619, Marguerite de La Lanne revend Roquefort, ses dépendances et appartenances, pour 7 000 livres, plus un pré, situé à Lugasson sans autre précision, pour 1 200 livres, à messire Louis de Borie, écuyer, prieur de Rauzan, curé et habitant de la paroisse de Lugasson, le tout pour la somme de 8 200 livres (environ 280 000 euros). La transaction est passée devant Maître Ducros, notaire royal, et a pour témoins Antoine Lafon, prêtre, curé et recteur de Saint-Vincent-de-Pertignas, Maître Pierre Laurens, lieutenant criminel et accesseur.

Il semble que deux dénombrements des terres de Roquefort aient été faits par Louis de Borie lorsqu'il prit possession de Roquefort :

- le premier le 23 janvier 1623, dans lequel sont précisées les limites du tènement de Roquefort, composée de 57 journaux (environ 23 hectares) dans lesquels sont englobés « *deux petits moulins à eaux qui sont du côté du levant et au-dessous de la maison de Roquefort, l'un appelé le moulin de Roquefort [Pey-de-Bas] et l'autre d'auzanet ; les villages des Gourdins, de Massiot, de Fauroux dans la paroisse de Lugasson ; celui de Peyricheau dans celle de Bellefont, tous du côté du nord, et de la féodalité de la maison noble de Roquefort. Est aussi dénombré le fief appelé de Berbos, autrement de la Barisse, dans la paroisse de Courpiac* »⁴⁷.

⁴⁷ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

- Le deuxième le 28 janvier 1629, dans lequel le tènement s'élève à 59 journaux et la maison noble de Roquefort consiste « *en un viel corps de logis et autres vieilles mesures couvertes a present de tuilles creux avec ses maches coullis sur les portes [bretèches] et fossés du cousté du nord, batiments granges et métairies ou a present ledit Borie et ses mettaiers font leur résidence [...] dans lequel tènement sont englobés deux moulins qui sont du côté du levant et au-dessous lesdites maisons l'un appele le moulin de Roquefort et l'autre D'auzanet [...] Les villages des Gourdins, de Massiot, de Fauroux [...]. Il dit aussi lui appartenir le fief du Petit curton dans ladite paroisse de Lugasson de 20 journaux, celui du Grand curton de 50 à 60 journaux, un fief dans la paroisse de Corpiac au lieu appelé a Berbos, autrement a Barisse* ». En tout, le nombre de terres dépendant de Roquefort s'élève à 139 journaux, soit environ 55 hectares⁴⁸.

En réalité il s'agit là d'un seul et même dénombrement, aux dates sans doute mal recopiées. Le dernier acte nous apprend que la maison forte de Roquefort n'est plus habitable et que le nouveau seigneur se voit obligé de vivre avec ses métayers dans les dépendances du château. Si les de Ros semblent y avoir vécu à intervalles réguliers tout au long du 16^e siècle, il faut cependant envisager un abandon ou une mauvaise gestion du domaine sur la fin, conduisant à la ruine du château, expliquant peut-être à la contraction du prêt de 3 000 livres auprès de Léon de Calvimont par Jean de la Combe de Ros. Sans doute Marguerite de La Lanne, lorsqu'elle fut la propriétaire de Roquefort, ne vit pas l'intérêt d'entretenir outre mesure ce domaine où elle ne vivait pas, et qu'elle s'est empressée de revendre quatre années seulement après son acquisition.

Louis de Borie habite-t-il alors dans les dépendances intégrées à la haute-cour de la maison forte, à l'intérieur de son enceinte, ou bien dans les bâtiments encore existants aujourd'hui près du château moderne et ayant servi de grange jusqu'au 20^e siècle ? Une gravure de Léo Drouyn⁴⁹, représentant la « *Métairie du bas à Roquefort* » au 19^e siècle en face du château moderne, pourrait laisser entendre qu'une autre métairie « du haut » aurait existée sur le domaine. Celle de la maison forte ?

Par ailleurs, Louis de Borie, dans sa situation, est-il à l'origine de la



"Métairie du bas à Roquefort, 19 septembre 1877", Léo Drouyn, Marquette 2008

⁴⁸ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

⁴⁹ Marquette 2008

construction du nouveau château ? Aucun document d'archives ne vient malheureusement nous éclairer sur ces questions.

Louis de Borie, en tant que curé de Lugasson, mêle parfois soucis du bon fonctionnement de l'église paroissiale et de ses intérêts personnels : le 25 janvier 1630 est affichée, à la vue de tous les paroissiens et pour trois dimanches consécutifs, une requête de Louis de Borie faite à l'évêque de Bazas et agréée par les vicaires généraux du diocèse⁵⁰.

Dans cette requête, Louis de Borie rappelle que lui et ses prédécesseurs seigneurs de Roquefort ont, de tout temps, bénéficié d'un droit de banc et de sépulture dans la grande nef de l'église, sous le grand autel et la sacristie. L'emplacement se situe du côté nord, le long de « la muraille » depuis les marches de l'autel jusqu'aux tombes du sieur Louis Charron et d'une largeur qui va du mur jusque devant l'autel.

Louis de Borie demande en réalité la réaffirmation de ce droit, pour lui et ses héritiers, par l'évêque du diocèse et fait valoir pour cela tous les bienfaits qu'il a apportés à l'église de Lugasson : il a fait voûter la sacristie, fait faire un tabernacle, les balustres sous l'autel, donné « *des devants d'autel* », fait faire le mât de la croix du cimetière, donné une croix de procession et « *fait plusieurs autres libéralités et réparations* ». On ignore pourquoi le nouveau seigneur de Roquefort ressent le besoin de faire reconfirmer son droit de sépulture pour lui et ses héritiers, mais peut-être tout simplement qu'aucun document n'officialisait cette permission jusqu'alors. Il ne semble pas qu'une contestation soit à l'origine de cette demande, puisqu'aucune opposition ne fut émise lors de l'affichage de cette publication devant l'église. Il était, à l'époque, courant et même de bon ton, d'être enterré dans l'église, le plus près possible de l'autel et du Seigneur - cet emplacement étant généralement occupé par des religieux importants ou des membres de la noblesse. Par la suite, les évêques successifs de Bazas reconfirment régulièrement ce droit de banc et de sépulture aux seigneurs de Roquefort, à la condition que ceux-ci versent la somme de 20 sous à l'église de Lugasson à chaque ouverture de fosse.

5.2. Les de Calvimont

Le 22 septembre 1633, les frères de Louis de Borie, Jean de Borie, avocat, et Pierre de Borie, écuyer, tous deux héritiers du prieur, revendent à Lancelot de Calvimont, chevalier, seigneur de Néac et d'autres lieux, le domaine et toutes les terres de Roquefort. Louis de Borie n'avait pas pu rembourser en totalité les 8 200 livres d'achat à Marguerite de La Lanne avant sa mort. Ont-ils toujours en tête l'emprisonnement du précédent seigneur de Roquefort, Jean de la Combe de Ros, parce que son oncle n'avait pas pu s'acquitter de sa dette ?

Lancelot de Calvimont est un parent de Marguerite de La Lanne (son fils ?) et plutôt que de revendre à nouveau le domaine, comme l'avait fait Marguerite, il garde la propriété pour la famille. Lancelot de Calvimont prend la suite de Louis de Borie et administre le domaine : le 28 mai 1642, il « *bail à fief*

⁵⁰ 59 S 23 F°135, archives Bordeaux Métropole

nouveau le moulin anciennement appelé de Roquefort et maintenant d'Auzanet » à un certain François Germon, moulin dont Louis de Borie avait racheté la quote-part à Clairette Lelong en 1624.

5.3. Les Malet-Roquefort

Le 9 mai 1654, Jean de Calvimont, le fils de Lancelot, dote sa sœur Marguerite des terres de Roquefort pour son mariage. Marguerite se marie, contre l'avis de son oncle mais avec le soutien de sa mère, Jacquette de Courrillaud. Elle épouse Louis de Malet, seigneur de Puyvalliers, d'Autrevialle, de la Magdeleine et d'autres lieux. Louis de Malet est le fils d'Héliès de Malet et d'Anne de Guineuse, originaires de Saintonge⁵¹. Leur contrat de mariage, conservé par Bérangère de Malet-Petges, descendante de la famille Malet-Roquefort, est un exemple remarquable de la législation maritale des familles nobles de l'époque, montrant quels sont les promesses, engagements et échanges faits par les époux, mais également comment Roquefort a été transmis à cette famille, qui prend alors le nom de Malet-Roquefort.

Le 21 décembre 1674, un acte est donné par le Parlement de Bordeaux à Louis de Malet, seigneur de Puyvalier et de Roquefort. Cet acte s'appuie sur tous les précédents actes et dénombrement des anciens seigneurs de Roquefort en la possession de Louis de Malet-Roquefort, qu'il fournit au Parlement, et atteste de la nobilité des 57 journaux de terres appartenant à Roquefort, déclarant du même coup la roture des autres terres que Louis de Malet-Roquefort ajouterait à cette liste. L'intérêt de cet acte pour l'époque est, entre autres, de permettre au seigneur de savoir quels seront les impôts qu'il devra payer pour ses terres, en fonction de leur statut (noble ou roturière). D'un point de vue historique, l'acte fait la liste des documents officiels existants relatifs au domaine, et ce depuis Gaillard de Grésignac, et révèle l'importance que doit avoir la confirmation ou l'infirmité de la nobilité de la terre pour Louis de Malet-Roquefort.

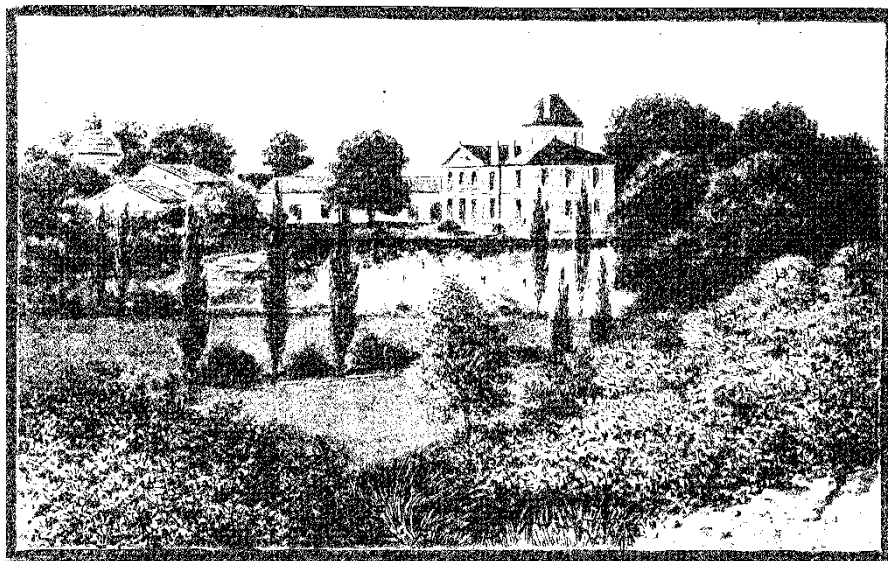
Le 23 août 1674, Marguerite de Calvimont écrit son testament et demande à être enterrée dans le tombeau des seigneurs de Roquefort, situé dans l'église de Lugasson, à laquelle elle laisse 10 livres (environ 300 euros) pour les réparations nécessaires à l'église d'après l'estimation de Jean Chastagnet, prêtre et archiprêtre de Lugasson à cette époque, et 10 livres supplémentaires pour que soient dites des messes pour le repos de son âme. Marguerite précise dans son testament qu'elle a eu cinq enfants de son mariage avec Louis de Malet : Louis, seigneur du Theil, Jean, seigneur de Comary, un autre Louis, seigneur de Roquefort, Georges, seigneur de la Rivière et Marie de Malet. Elle nomme son mari comme héritier universel. Le droit de banc et de sépulture des seigneurs de Roquefort est reconfirmé quelques années plus tard, en 1679, par l'évêque de Bazas.

Le 27 avril 1693, le ban et l'arrière-ban sont convoqués par Messire de Montferrand, grand sénéchal de Guyenne, sur ordre du roi Louis XIV, et Louis de Malet, seigneur de Roquefort et écuyer, répond à l'appel. Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, la guerre civile menace tandis que les puissances

⁵¹ Pièce n° 51, archives privées Malet-Roquefort

européennes, voisines de la France, sont hostiles au roi. Le ban et l'arrière-ban sont convoqués notamment afin de surveiller et contenir les nouveaux convertis de France.

Le 24 février 1696, les enfants Malet-Roquefort font une transaction devant notaire afin d'obéir aux décisions testamentaires de leurs parents⁵² : Louis de Malet seigneur de Roquefort et de la Magdeleine, cède à son frère aîné, Louis seigneur du Theil, la maison noble de Roquefort et tous les biens qui en dépendent, et à son frère cadet, Georges seigneur de la Rivière, tous ses droits de la maison noble de la Magdeleine et la somme de 2 000 livres (environ 38 000 euros), prise sur le lègue que son frère Jean de Comary lui a fait à sa mort, la même année.



Gravure à l'eau-forte du château moderne, de ses dépendances et de son colombier, Léo Drouyn, « Bordeaux et ses vins » Cocks et Féret 1908.

Louis de Malet, seigneur du Theil, hérite également du tiers des biens de leurs parents en sa qualité de fils aîné, comme stipulé dans le contrat de mariage de 1654. Il hérite aussi de tous les biens de son frère cadet, Jean de Comary, sauf les 2 000 livres accordées à Georges de la Rivière. Louis du Theil doit également à Georges la somme de 2 000 livres, d'après le testament de son père. Marie de Malet reçoit de son frère Louis de Roquefort, selon les volontés

testamentaires de leur père, 11 000 livres (environ 210 000 €), à prendre sur des sommes dues par diverses personnes proches de la famille. Ces sommes, assez conséquentes, témoignent de la richesse de Louis de Roquefort et du domaine. La transaction effectuée entre Louis, seigneur de Roquefort, et Louis du Teilh, résulte apparemment d'une obligation testamentaire : « *lequel délaissement ci-dessus est fait pour tenir lieu audit Sieur du Teilh de tous ses dits droits et de ceux qui pourraient appartenir au dit feu sieur Jean de Malet de Comary son frère et dont il est héritier* ».

Louis du Teilh récupère-t-il le titre de Roquefort en même temps que les terres ? Oui bien Louis de Roquefort conserve-t-il son titre sans ses terres ? La logique voudrait que le nouveau seigneur de Roquefort ajoute le nom de sa nouvelle propriété à ses autres titres, devenant ainsi Louis de Malet, seigneur du Theil et de Roquefort. En réalité, Louis de Roquefort cède les biens de la propriété à son frère, mais pas le titre. En 1705 est publié l'annonce du mariage du seigneur de Roquefort et de la Magdeleine, Louis de Malet, avec Isabeau de Bonneau de Fonrocque, originaire de Saint-Emilion. Dans le contrat de mariage, qui n'est signé que l'année d'après, en 1706, à Saint-Emilion, Louis est seigneur de Roquefort, mais son frère Georges est seigneur de la Magdeleine. La cession de Roquefort ne relève

⁵² Pièce n° 28, archives privées Malet-Roquefort

que des biens du domaine, quand celle de la Magdeleine voit tous les droits de Louis aller à son frère, y compris son titre.

En 1715, une nouvelle transaction testamentaire est faite devant notaire entre Louis de Malet, écuyer, seigneur de Roquefort et habitant à Lugasson, et son frère Georges de Malet, écuyer, seigneur de la Rivière. La transaction concerne les biens de Marie de Malet, décédée en visite chez messire Pierre Mathieu de Gayrosse, écuyer, seigneur de Reygnac près de Libourne, de causes inconnues. L'on sait peu de chose sur Marie de Malet, si ce n'est qu'elle fut par deux fois marraine au baptême d'enfants nés dans la commune de Lugasson, au côté de son frère Louis du Puyvaliers, en 1680 et 1683⁵³.



Le colombier à Roquefort © Julie Rey 2019

Toujours en 1715, le colombier du domaine est construit, d'après la date inscrite sur son linteau de porte. D'une capacité d'accueil de 336 couples de pigeons, il est le reflet de la puissance seigneuriale et de l'étendue des terres de Roquefort.

Le 5 juillet 1731 est fait l'inventaire des meubles et papiers de Roquefort, par Jean Alexandre de Cabiro, écuyer, seigneur du Bedat (à Cazevert) et de la Mothe Dussant. L'acte nous apprend que Jean Alexandre agit en tant que curateur (tuteur) des enfants du couple Louis de Malet - Isabeau de Fonrocque, et est assisté de François de Bonneau, chevalier, seigneur de Pinpois et du Bourgt, et frère d'Isabeau. Ces enfants se nomment Louis, François, Françoise et Marie-Marguerite.

Le 20 février 1739, Louis de Malet, écuyer, seigneur de Roquefort, habite le château de Maupas à Caumont, à côté de Sauveterre-de-Guyenne, depuis son mariage avec Marguerite Laurence de Melet, le 12 mars 1735. Louis vend à Jean Alexandre de Cabiro une rente annuelle et perpétuelle de 150 livres prise sur les biens de Roquefort et plus particulièrement sur le pré du Pin, dans la paroisse de Lugasson, pour la somme de 3 000 livres. Jean Alexandre, curateur des enfants Malet, réside dans sa maison noble du Bedat. Il semble donc que plus personne n'habite à Roquefort, excepté les métayers et fermiers des seigneurs⁵⁴.

Le 14 mai 1743, le droit de banc et de sépulture dans l'église de Lugasson est reconfirmé aux seigneurs de Roquefort, ce qui paraît étrange étant donné que ces-derniers n'y vivent plus. Se font-ils, malgré tout, toujours enterrer à Lugasson ?

Le 12 septembre 1771, Louis de Malet, seigneur de Roquefort et de Maupas, afferme (loue un bien rural contre paiement) la maison noble de Roquenave, dans la paroisse de Postiac, et prend en 1786, le titre

⁵³ 4 E 3360, archives dép. de la Gironde

⁵⁴ Les registres paroissiaux rapportent que le fermier qui exploite Roquefort à cette époque est décédé en 1780 : 4 E 3360 archives dép. de la Gironde.

de marquis. En 1781, sans doute après la mort de son fermier⁵⁵, Louis de Malet afferme la métairie de Roquefort pour dix ans, sans y inclure le château. La métairie est-elle celle « du bas » dessinée par Léo Drouyn en 1877 ? Le château est-il la maison forte en ruine ou le nouveau château ? Dans le deuxième cas, cela signifierait que le château moderne est construit, mais non occupé par la famille de Malet-Roquefort, et la métairie affermée serait logiquement celle qui lui fait face.

Louis et Marie Laurence ont plusieurs enfants : Jean-Louis, marquis de Malet-Roquefort, qui épouse sa cousine, Marie-Rose de Melet. Leurs deux filles, ainsi que leurs maris sont guillotines après la Révolution « *pour avoir correspondu avec leur frère Louis de Melet, émigré* »⁵⁶. Les héritiers de l'une d'entre elles occupaient toujours le château de Laubesc, à Cessac, en 1995.

Parmi les enfants de Louis et Marie Laurence, on compte également Jean Baptiste Luc, comte de Malet-Roquefort, Pierre Salomon de Malet-Roquefort, colonel d'infanterie, commandant le bataillon de garnison d'agenois, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis, qui épouse en 1781 Marie Catherine le Roy, fille de messire Louis François le Roy, écuyer chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, ancien major du bataillon des quartiers de Fort Dauphin (à Madagascar)⁵⁷. Ils sont à l'origine de la branche saint-émilionaise de la famille Malet-Roquefort (et les ancêtres de Bérangère de Malet-Petges). Et enfin, Jean-Baptiste, baron de Malet-Roquefort, né en 1749 à Caumont, colonel de cavalerie. C'est lui qui hérite de Roquefort, qu'il vient habiter après la Révolution française.

⁵⁵ 4 E 3360, archives dép. de la Gironde

⁵⁶ L'A.S.P.E.C.T 1995, p 117

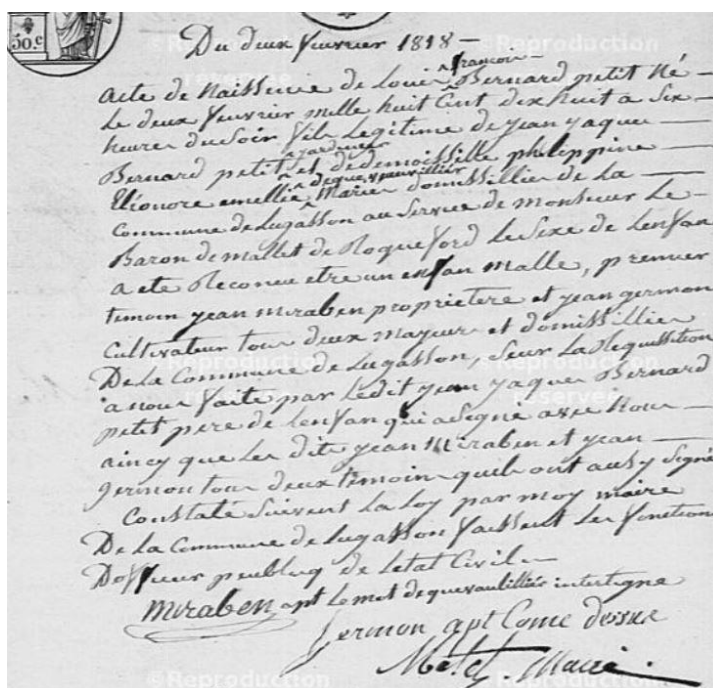
⁵⁷ G 715, archives dép. de la Gironde

6. Le 19^e siècle

De 1818 à 1829, pendant le Premier Empire, Jean-Baptiste de Malet-Roquefort est maire de Lugasson. Les registres d'Etat civil conservent encore sa signature et l'exercice de ses fonctions : le 2 février 1818, Jean-Baptiste de Malet acte la naissance du fils de son jardinier Jean Jacques Bernard Petit, prénommé Louis François Bernard Petit. Les témoins sont Jean Miraben et Jean Germon, deux membres des grandes familles de Lugasson. Jean-Baptiste signe l'acte d'un simple « Malet Maire ».

Le 17 mai 1831, sous la Monarchie de Juillet, naît à Lugasson la petite Catherine Aloïse de Malet, petite-fille de Jean-Baptiste de Malet-Roquefort et fille de Louis Ernest de Malet, 28 ans et propriétaire (peut-être déjà de Roquefort), et Catherine Coraly de Malet, 19 ans⁵⁸. Catherine Aloïse a un petit frère deux ans plus tard, le 7 février 1833⁵⁹, prénommé Jean Alexandre Camille de Malet. Louis Ernest et Catherine Coraly portent alors les titres de vicomte et vicomtesse. Bernard Petit, le jardinier de Roquefort, est témoin à la déclaration des deux naissances, et Jean-Baptiste de Malet, grand-père, est le second témoin pour la naissance de Jean Alexandre Camille.

En 1836 est levé le cadastre général de la commune de Lugasson, qui cartographie notamment avec précisions les bâtiments et les terres de Roquefort⁶⁰.



Acte de naissance de Louis François Bernard Petit, fils du jardinier de Roquefort, pendant le mandat de Jean-Baptiste de Malet, maire de Lugasson, G 715, archives dép. de la Gironde

⁵⁸ 4 E 8895 archives dép. de la Gironde

⁵⁹ 4 E 8896 archives dép. de la Gironde

⁶⁰ 3 P 258-005, archives dép. de la Gironde



Cadastré de 1836, 3 P 258-005, archives dép. de la Gironde

Grâce aux matrices cadastrales associées, il est possible d'évaluer le nombre de parcelles de terre possédées par les propriétaires de Roquefort entre 1836 et 1908⁶¹. En tout, ils possèdent 76 parcelles de terre, prés, bois ou vignes, plus une dizaine perdues ou vendues entre 1876 et 1908. On remarque notamment que plus aucun moulin n'appartient à Roquefort, alors que nous avons vu que les seigneurs du lieu en furent longtemps les propriétaires et bailleurs. En réalité, c'est un certain Guillaume Brun qui en possède une bonne partie (moulin de Pey-de-Bas, Chapus et Menaceat)⁶².

On ne connaît pas la date de décès de Catherine Coraly de Malet, mais on sait que Louis Ernest meurt à Lugasson le 9 mai 1894, veuf⁶³. C'est leur fils Jean Alexandre Camille qui reçoit officiellement les terres

⁶¹ Série 3 P matrices cadastrales, Lugasson, archives dép. de la Gironde

⁶² Série 3 P matrices cadastrales, Lugasson, archives dép. de la Gironde

⁶³ L'A.S.P.E.C.T 1995 p 118



Les terres de Roquefort en 1908 (d'autres, à Fauroux, n'apparaissent pas sur cette section du cadastre), 3 P 258-005, archives dép. de la Gironde

de Roquefort en 1876, où il habite à l'année. On ne sait pas ce que devient sa sœur aînée, Catherine Aloïse. Jean Alexandre épouse en 1859 Marie Louise de Caillères dont il aura deux fils : Guillaume, né en 1866, et Louis, en 1872.

Jean Alexandre Camille est ami avec le savant girondin Léo Drouyn⁶⁴. Ce dernier, souvent qualifié d'archéologue, est également un artiste aquafortiste (graveur à l'eau forte) connu pour les nombreuses gravures et dessins qu'il fait sur des sites d'intérêts historiques ou naturels. Léo Drouyn est le premier à parler de Roquefort et à mentionner son patrimoine historique, dans ses *Notes archéologiques*⁶⁵, dans sa *Guienne Militaire*⁶⁶ et dans ses *Variétés Girondines*⁶⁷. Ces deux derniers ouvrages sont aujourd'hui devenus des références à propos de l'histoire de la Guyenne.

⁶⁴ Bounet 1896, Habasque 1896

⁶⁵ L'A.S.P.E.C.T 1993, et 59 S 46 et 59 S 48, archives Bordeaux Métropole

⁶⁶ Drouyn 1865 a et 1865 b

⁶⁷ Drouyn 1878

Léo Drouyn, suivant le courant romantique de l'époque - qui compte entre autres Victor Hugo parmi ses chefs de file - s'intéresse notamment aux ruines médiévales de Roquefort. Au cours de plusieurs visites qu'il rend à son ami Jean Alexandre Camille, il réalise plusieurs gravures à l'eau-forte⁶⁸ du vieux château et d'autres lieux du domaine. Certaines nous ont déjà servi à illustrer ce rapport. Léo Drouyn dessine, vraisemblablement lors de sa première visite à Roquefort, des plans de la pointe de l'éperon, permettant enfin et pour la première fois de voir comment l'habitat seigneurial s'organisait au Moyen Âge. Cette partie de l'éperon est déjà en ruines au 19^e siècle, les seigneurs de Roquefort résidant depuis au moins un siècle dans le château moderne au nord-est.

Léo Drouyn détaille l'architecture de la maison forte dans ses notes, appliquant par-là même le principe de base de l'archéologie du bâti, à savoir la description et l'analyse des couches de construction successives d'un bâtiment encore debout. Il réalise trois gravures d'ensemble de la maison forte en l'état, et une autre listant les différents types d'ouvertures qu'il y observe. Il n'hésite pas à mettre en scène des personnages qui animent ses dessins et nous offrent une ébauche d'échelle.

D'autres vues du domaine sont également représentées par l'artiste, comme l'allée du château au-dessus de laquelle apparaît le haut du colombier de Roquefort. A la droite de cette allée, des murets de pierre semblent délimiter l'emplacement et l'accès au lavoir, alimenté par l'une des trois sources naturelles de Roquefort.

Cette allée part du château moderne et descend en coude jusqu'au moulin de Dauzanet (appelé moulin du Chapus au 19^e siècle). Ce moulin est partiellement dessiné sur deux dessins à l'encre, où l'on y distingue une cheminée, ainsi que l'arrivée de l'eau du ruisseau du



Dessin de Léo Drouyn, septembre 1883, l'allée du château, le pigeonnier en haut à droite, derrière les arbres

⁶⁸ Technique qui consiste à enduire de vernis une plaque de métal, souvent en cuivre, et d'en gratter la couche avec une pointe afin de former le dessin général. La plaque est ensuite plongée dans un bain d'acide nitrique qui attaque le métal là où le vernis a été gratté, creusant ainsi le dessin voulu dans la plaque (Conseil Général de la Gironde et Larrieu 2003).

Chapus contre le mur de barrage du moulin. L'un est dessiné vraisemblablement depuis les fenêtres du château moderne et l'autre depuis le fond du vallon de Dauzanet.



Dessin de Léo Drouyn, octobre 1885, le moulin de Chapus au premier plan, battu par le vent et la pluie, les silhouettes des maisons de Dauzanet au fond, l'A.S.P.E.C.T 1993 p137



Dessin de Léo Drouyn, non daté, le château moderne au centre, en-dessous la partie haute du moulin de Chapus, au milieu des arbres, l'A.S.P.E.C.T 1993 p139

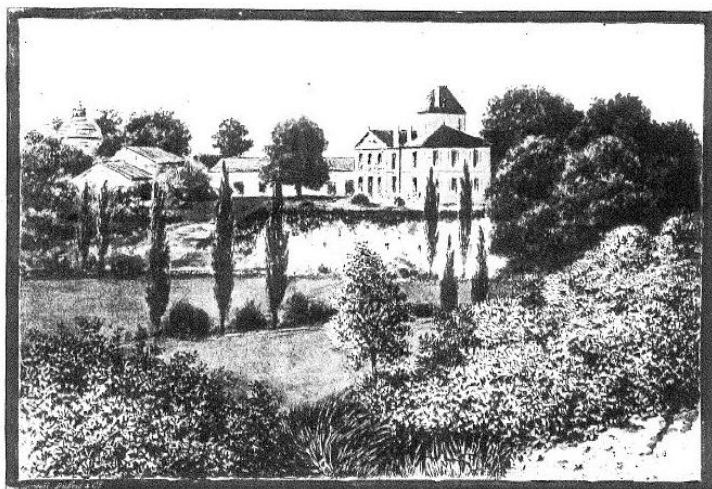
Lors de ses visites à Roquefort, Léo Drouyn prospecte et ramasse des vestiges archéologiques sur le plateau. Ces objets sont régulièrement remontés à la surface par les labours. Il ramasse notamment

plusieurs tessons de poteries qui vont du Néolithique - époque gauloise pour Léo Drouyn - à l'époque moderne. Egalement, il trouve des objets lithiques - éclats de silex taillés, haches polies, nucléus et grattoirs - dont il fait les croquis dans ses *Notes archéologiques*⁶⁹.

Il explore aussi la cavité en-dessous de la maison forte, à flanc de coteau ouest, et pour laquelle il précise qu'elle peut accueillir plusieurs cheveux. Il note la présence d'une « pierre arrondie sur laquelle on a sculpté des croix »⁷⁰. Trois autres pierres sont décrites par Léo Drouyn : rondes et d'un diamètre d'environ 5-6 cm, deux d'entre elles sont aplaties aux pôles. Ces pierres sont-elles les mêmes que celle retrouvée dans les archives de Christophe Carlier, à Saint-Vincent-de-Pertignas, et provenant de Roquefort ? Les dimensions de cette dernière paraissent tout de même plus grandes que les pierres de Léo Drouyn, mais la forme générale pourrait correspondre aux descriptions.



Potentielle bolas, archives Christophe Carlier ©
Hélène Vitté 2020



CHATEAU DE ROQUEFORT, A M. PIERRE DE BOUSSIERS.

Un chemin sous bois d'un pittoresque incomparable conduit du fond de la vallée jusqu'à la falaise sur laquelle s'élève le château de Roquefort, dont le nom est historique dans l'Entre-deux-Mers. Le château domine la délicieuse vallée. A côté de lui se voit une ancienne fuie couronnée d'un curieux lanterneau.

L'excellent vignoble qui entoure le château de Roquefort occupe le plateau. Il produit environ vingt-cinq tonneaux de vin rouge et sept tonneaux de vin blanc très estimés.

Sur la rive droite de la Dordogne M. de Boussiers possède, en plein Saint-Emilionnais, le très important et très bon cru de *Bonnechère*, dont il sera question dans une livraison suivante, dans laquelle il sera traité de vins du Saint-Emilionnais.

Bordeaux et ses vins, Cocks et Férêt, archives du Château Roquefort

ses vins en 1908, des éditions Cocks et Férêt. Sans doute est-il le premier à tenter de replanter la vigne

En dépit de toutes ces découvertes et notes bien documentées, Léo Drouyn ne remarque pas l'allée mégalithique de Roquefort, toujours recouverte par l'ancien rempart médiéval. Ce-dernier est d'ailleurs à l'origine de la qualification de Roquefort comme *oppidum* gaulois par le savant.

La dernière visite de Léo Drouyn à Roquefort a lieu en 1890, avant que le domaine ne soit vendu par Jean Alexandre Camille, en 1891-92 à un certain Pierre André Ducourneau⁷¹, mettant ainsi fin à plus de deux siècles d'occupation de Roquefort par les Malet-Roquefort. Pierre André Ducourneau revend de nouveau le domaine en 1899 à Pierre Henri de Boussiers, dont la production de vin apparaît dans l'ouvrage *Bordeaux et*

⁶⁹ L'A.S.P.E.C.T 1993

⁷⁰ 59 S 46 et 59 S 48 archives Bordeaux Métropole

⁷¹ Série 3P matrices cadastrales, archives dép. de la Gironde

après la crise du phylloxera qui touche le Bordelais dès 1866. Léo Drouyn mentionne les dégâts de ce fléau en 1878 dans ses *Variétés Girondines* : « [La paroisse de Lugasson] *dont les vignes sont presque entièrement dévorées par le phylloxera* ».

7. Les 20^e et 21^e siècles

Pierre Henri de Boussiers est propriétaire de Roquefort et y produit du vin jusque dans les années 1920.

A cette époque, l'abbé Jean Joseph Labrie, curé de Lugasson et habitué des fouilles archéologiques dans le canton de Targon⁷², découvre l'allée couverte de Roquefort et y fouille entre 1922 et 1923 : « *Un superbe dolmen de 13m de long dans le retranchement du camp néolithique de Roquefort. Personne n'avait soupçonné cela, pas plus moi que les autres. C'est certainement la nécropole néolithique la plus importante de la Gironde. Les sépultures y sont assez nombreuses, mais le mobilier funéraire est jusqu'ici assez médiocre. Le monument est remarquable car les pierres sont énormes* »⁷³. Les ossements des sépultures sont envoyés pour analyse anthropologique à un certain docteur Manouvrier et une publication est prévue. Malheureusement, l'abbé Labrie décède peu de temps après en 1927⁷⁴, la publication ne voit jamais le jour et les ossements ne sont a priori jamais étudiés. Le reste du mobilier découvert, dont aucune liste n'est connue, est aujourd'hui considéré comme perdu.

Un certain monsieur Burnichon achète à Pierre Henri de Boussiers la propriété, et la garde jusque dans les années 1930. Il y a peu d'informations sur cet homme : on sait seulement qu'il est originaire de Lyon⁷⁵. Une rumeur persistante lui attribue néanmoins l'incendie du château moderne de 1930-31, pour des questions d'assurance. Il revend le domaine et le château détruit en 1931-32 à Alice Goyer et son mari, Célestin Gabriel Goyer.



Le château moderne avant incendie vers 1910, archives du Château-Roquefort



Le château moderne après l'incendie, vers 1930, archives privées Yves Goyer

⁷² Labrie 1906, 1921 et 1923

⁷³ L'A.S.P.E.C.T 1984 p88

⁷⁴ Bardié 1927 a et 1927b

⁷⁵ L'A.S.P.E.C.T 1995 p118

7.1. Les Goyer

(d'après les souvenirs d'Yves Goyer et Christophe Carlier).



Le château moderne après reconstruction, vers 1930, archives privées Yves Goyer

Alice Goyer est une célèbre couturière de Bordeaux, aux nombreuses relations mondaines. Elle et son mari décident de reconstruire le rez-de-chaussée du château moderne. L'étage et la tour, lieux du départ des flammes, n'ont pas pu être gardés. Le linteau triangulaire percé d'un œil de bœuf de style classique est reproduit à l'identique lors des restaurations.



Etiquette de vêtement des ateliers d'Alice Goyer, archives privées Christophe Carlier

La maison fut aménagée par le célèbre architecte bordelais Pierre Ferret, ami d'Alice Goyer (à qui l'on doit notamment l'Hôtel Frugès à Bordeaux, classé monument historique en 1992) dans un style art déco. L'entrée dans la maison se faisait par la façade sud et donnait sur une immense salle de réception, composée d'un bar avec une cheminée côté ouest et d'une salle à manger côté est, d'un cagibi pour le vestiaire et le téléphone et d'un cabinet de



Le hall d'entrée du château, décoré par Pierre Ferret dans le style art déco, archives privées Yves Goyer



La salle de bain art déco à Roquefort, archives privées Yves Goyer

toilette. Cette pièce traversante s'étirait jusqu'à la porte arrière de la maison, sur la façade nord. Son importante hauteur sous plafond et ses grandes dimensions la rendait toutefois difficile à chauffer l'hiver, l'humidité remontant depuis le sol.

Quatre colonnes soutenaient et habillaient le centre de la pièce (dont deux sont toujours en place). Du côté est, une porte s'ouvrait sur la chambre d'Alice Goyer, elle aussi dessinée par Pierre Ferret dans un camaïeu de bleu. La salle de bain, dans le plus pure style art déco, entièrement carrelée de nuances vertes, possédait une longue baignoire installée dans une niche voutée. L'aile ouest, et ses deux salles au plafond vouté,



Mariage d'André Goyer et Paule Salière à Roquefort, archives privées Yves Goyer

accueillait les hangars à grains. De l'autre côté, la cour carrée était dévolue aux poules. Les bâtiments qui font face à la maison - et parmi eux l'ancienne métairie « du bas » - accueillait les vaches et les cochons (granges, four à pain, porcherie, etc.) et le colombier fut utilisé comme bergerie après que son toit se fut effondré à une date indéterminée, entre 1890 et 1930. Un élevage de poules pondeuses fut installé près de l'allée couverte, avant d'être retiré. Un jardin potager se trouvait à côté de l'étable près de la maison, au-devant du colombier. La grande terrasse de la maison était couverte de gravier et a



Réception dans le grand hall, photo prise devant le bar, Alice Goyer au premier plan dans sa robe à carreaux, archives privées Yves Goyer

accueilli bons nombres de visiteurs et employés travaillant sur le domaine. Roquefort fut le décor de plusieurs évènements, comme le mariage d'André Goyer et Paule Salière, mais aussi les réceptions données par Alice Goyer, attirant tout le beau monde du Bordelais des années 1930-1940. Dans un autre registre, le battage du blé y était fêté par les habitants de Lugasson, qui venaient également y tuer le cochon. Devant la terrasse passaient les camions chargés des pierres de la carrière.



La carrière de pierre pendant son exploitation, archives privées Christophe Carlier

Cette carrière fut installée à la pointe de l'éperon de Roquefort et dirigée par la SPASO, société des carrières du Bordelais. Cette exploitation reprit, à grande échelle, l'extraction de blocs de pierre dans des carrières dites « à la trace » déjà situées à la pointe du plateau et abandonnées depuis longtemps. Les travaux - sources de revenus pour le village et les propriétaires sur cette terre où les vignes avaient disparues - n'épargnèrent malheureusement pas la maison forte, qui perdit une bonne partie des murs qui étaient encore en place, de même que les potentiels traces archéologiques d'habitats des populations antérieures.

Les observations de Léo Drouyn, un siècle plus tôt, à propos du calcaire à astéries qui fut la richesse de Lugasson, ont-elles décidé André Goyer à reprendre une exploitation à grande échelle ?⁷⁶ Ces travaux ont tout de même permis de rassembler des objets archéologiques



André et Gabriel Goyer dans la maison forte, archives privées Christophe Carlier

⁷⁶ Drouyn 1878

remarquables, de toutes les époques et classés aujourd'hui dans la collection Goyer. D'autres objets ont été conservés par Brigitte Goyer, à Saint-Vincent-de-Pertignas, que Christophe Carlier a eu la gentillesse de nous montrer.

Les moulins de Roquefort étaient déjà en ruines : celui de Pey-de-Bas, dont il ne restait déjà qu'un petit pont de pierre, et celui de Dauzanet avec ses fragments de meules en silex et ses quatre murs encore en place. Yves Goyer avait pour projet de s'y installer, mais c'est finalement dans l'actuelle « Chambre de Léo » qu'il vécut pendant quelques années, où la grande cheminée offrait des températures agréables l'hiver (contrairement à la maison).



Alice et Gabriel Goyer avec leurs petits-enfants, Anne-Marie, Pauline, Brigitte et Yves, archives privées Christophe Carlier

Cette dépendance, ancienne « Métairie du Bas » de Léo Drouyn, accueille également la famille lorsqu'Alice Goyer offrit la grande maison de Roquefort en location à Ettore Bugatti de 1940 à 1942. Les Bugatti avaient dû quitter Molsheim en Alsace (où leur usine automobile s'était implantée) devant l'arrivée des allemands. Ettore resta jusqu'en 1941, avant de retourner en Alsace. Ses enfants, Roland



Ettore Bugatti sur le perron de Roquefort, 1940, archives privées Yves Goyer

et Lydia, qui était comtesse de Boigne depuis 1940, logèrent avec leur mère à Roquefort jusqu'en 1942. Une anecdote familiale raconte qu'en remerciement de l'accueil qu'André et Paule Goyer firent à la famille Bugatti, Ettore voulut laisser à André l'une de ses voitures. Celui-ci refusant, Ettore lui offrit alors une montre sur laquelle figuraient ses initiales. C'est de cette montre qu'Yves Goyer hérita, à sa demande. Il la vendit plusieurs années plus tard.

Vers la fin de la guerre, Roquefort logea un prisonnier allemand, Gunter. Les relations amicales entretenues entre Gunter et la famille Goyer ont donné lieu à une longue correspondance entre Brigitte Goyer et Gunter qui, s'étant pris d'affection pour Brigitte petite, nomma ainsi sa propre fille. Une autre anecdote raconte que pendant la 2^e Guerre Mondiale, des explosifs et des armes furent cachés à l'emplacement de la source qui alimente le lavoir, non loin des cavités qui abritaient déjà des chauves-souris à l'époque. L'information arriva partiellement aux oreilles des allemands, qui arrêtèrent André Goyer et l'emprisonnèrent à Bordeaux. Paule Goyer fit appel à un ami de son mari pour vider la cavité en pleine nuit et emporter les armes ailleurs. Les allemands n'ayant rien trouvé après avoir fouillé le domaine, libérèrent André Goyer, après plusieurs jours d'emprisonnement.



Les Goyer et Gunter, le prisonnier allemand, tenant Brigitte Goyer dans ses bras, archives privées Yves Goyer

7.2. Julia Roussot-Larroque⁷⁷



Parcelle fouillée après décapage au bulldozer, Roussot-Larroque 1970

La dernière personnalité à avoir séjourné à Roquefort fut l'archéologue chargée de recherche au CNRS, Julia Roussot-Larroque, qui logeait dans la maison pendant ses fouilles, jusqu'à la vente du domaine à Alain de Condé en 1974. Julia Roussot-Larroque fouilla de 1967 à 1976 sur le domaine. Ses sondages furent d'abord localisés à l'extrême bord sud-est du plateau, derrière le front de carrière et dans la pente adjacente. Elle fouilla également une parcelle de terre, où André Goyer avait fait passer un bulldozer, après que le message la prévenant des travaux que devait faire l'engin lui soit arrivé en retard. Cette parcelle de terre, de quatre mètres sur deux, ne fut pas des plus concluantes. En revanche, ses deux sondages au-dessus et dans la pente sud-est de l'éperon lui permirent de fouiller des niveaux archéologiques a priori en place.

On doit à Julia Roussot-Larroque la caractérisation et la chronologie des occupations pré et protohistoriques de Roquefort, ainsi que la découverte du groupe culturel éponyme. Ses archives personnelles, conservées par la DRAC de Bordeaux, devront être transférées dans quelques temps au Musée d'Aquitaine, où Julia Roussot-Larroque travailla longtemps. Ses collections, rangées et classées dans des tiroirs dans les réserves du musée (sa collection de Roquefort, à tout le moins), nous permettent de comprendre ce qui a retenu son attention pendant ses fouilles : quantité de tessons de céramique de toutes périodes et d'objets lithiques peuplent ces tiroirs, de même que plusieurs sacs de conditionnement remplis d'ossements (animaux ou humains).



Objets découverts durant les fouilles de Julia Roussot-Larroque, Musée d'Aquitaine © Lysiane Gauthier

Ces-derniers doivent faire l'objet d'une étude anthropologique récente, afin de pouvoir obtenir plus d'informations, grâce aux techniques modernes d'analyse et de recherche. Des objets métalliques, essentiellement médiévaux, ont aussi été retrouvés dans les tiroirs. Ces objets font écho à ceux conservés par Christophe Carlier à Saint-Vincent-de-Pertignas, et faisant partie de la collection Goyer telle qu'elle fut listée par Julia Roussot-Larroque et Alain Roussot (éperons, étriers, etc.).

⁷⁷ Roussot-Larroque 1968b à 1976



Intérieur de l'allée couverte, Roussot-Larroque 1973

Julia Roussot-Larroque entreprend le nettoyage de l'allée couverte dès 1971. Le monument n'a plus été étudié depuis les fouilles de l'abbé Labrie, mais recèle encore un important nombre d'objets laissés en place - malgré la rumeur qui voudrait que les ouvriers de l'abbé Labrie aient vidé le contenu du monument pour faire place nette pendant que le curé disait la messe un dimanche matin. Un plan, avec le positionnement des 440 objets récoltés, a été réalisé par Julia Roussot-Larroque⁷⁸ et une partie du mobilier remarquable est aujourd'hui exposé dans les vitrines du Musée d'Aquitaine (collection Roussot-Larroque). Julia Roussot-Larroque a également entrepris le fastidieux travail de tamisage des « déblais Labrie », pour y découvrir d'autres

objets archéologiques qui n'avaient pas retenus l'attention de l'abbé.



La fouille du rempart, Roussot-Larroque 1975

En 1974, Julia Roussot-Larroque découvre Arthur, adolescent de l'âge du Bronze enterré au bout du plateau, et dont tout le bas du corps manque.

En 1975, elle fouille le rempart qui enserré l'allée couverte, afin de comprendre la relation entre la structure et le monument et trouver des éléments de datation. Elle met au jour trois parements au rempart (ou bien deux parement et le cairn de l'allée) et découvre une potentielle stèle/abreuvoir médiévale en réemploi, entre le 2^e et le 3^e parement. Celle-ci est toujours en place dans le sondage non rebouché. En 1976, des mesures de résistivités électriques, de même que des photographies aériennes, sont effectuées sur le plateau, tandis que deux tombelles d'époque indéterminée,



Le Dr Gruet, sa femme et Julia Roussot-Larroque pendant les mesures de résistivité électrique, Roussot-Larroque 1976

⁷⁸ Roussot-Larroque 1972 et 1973

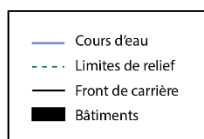
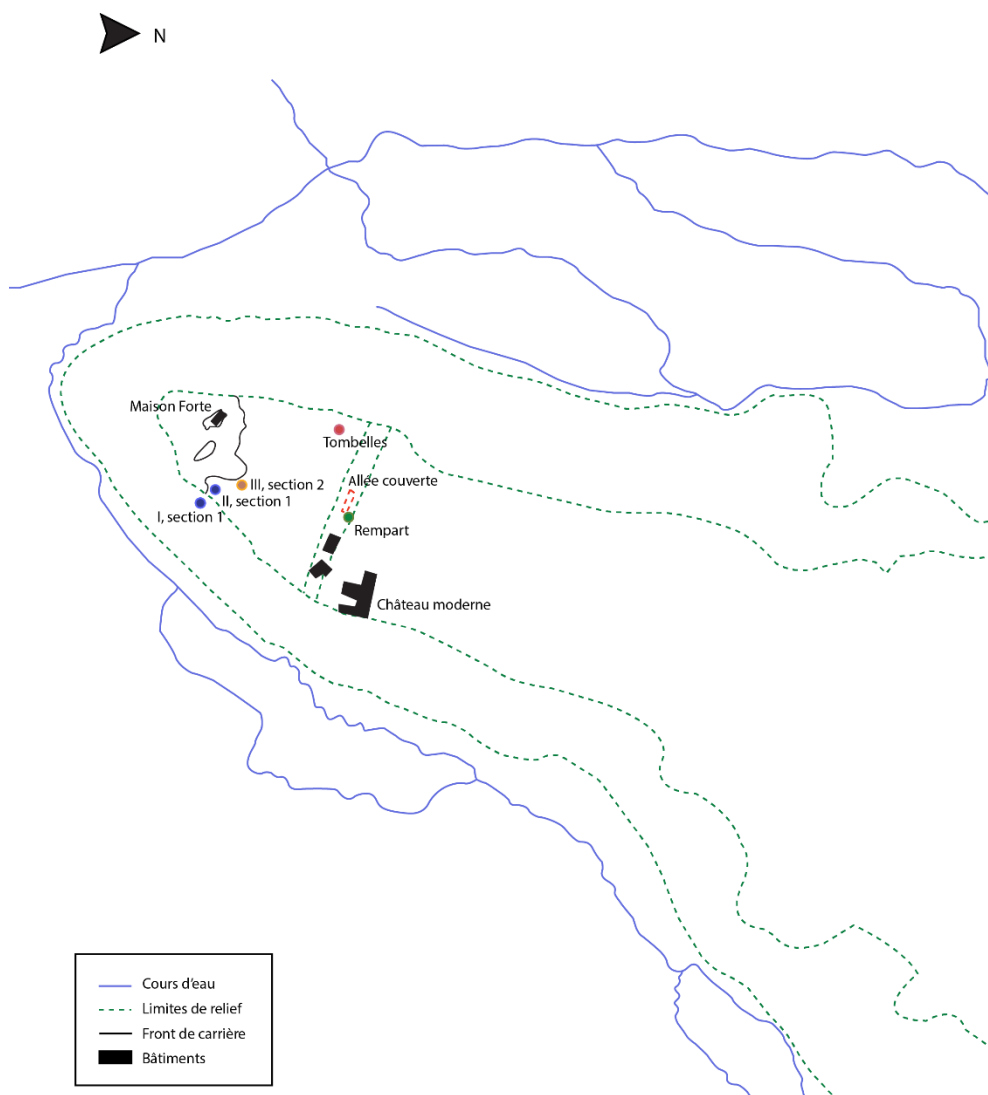


Bâche de protection au-dessus de la fouille de Julia Roussot-Larroque, sur le plateau, Roussot-Larroque 1973

perturbées au Moyen-Âge, sont découvertes à l'ouest du plateau, vraisemblablement sous le chai actuel. Les fouilles sont interrompues la même année, à la suite d'un différend opposant l'archéologue au nouveau propriétaire Alain de Condé.

quelques éléments anciens subsistent : les voûtes des hangars à grain, les cheminées anciennes, deux colonnes du hall d'entrée et l'agencement des pièces.

Alain de Condé, après avoir racheté la propriété aux Goyer, réaménage complètement l'intérieur du château moderne, troquant le style Art déco contre le style Maison d'artiste. Les travaux transforment en grande partie l'intérieur de la demeure, mais



Echelle approximative 1:10 000
 DAO : Hélène Vitté - 2020
 Source : Plan (Julia Roussot-Larroque 1973) et rapports de fouilles

Localisation et dénomination des chantiers de fouille de Julia Roussot-Larroque en 1976



1968 : Section 1, 2 sondages (2 chantiers) : débroussaillage et aménagement d'un escalier provisoire dans la pente du talus pour faciliter les fouilles. **Chantier I :** 12 m² dans le talus, 8 couches archéologiques et du mobilier, dont une faucille en silex portant le lustré des céréales. **Chantier II :** 11m² sur le plateau, dépression naturelle du rocher. Découverte d'un petit coffre de pierre, avec une **mandibule humaine** à proximité, et un **dallage**.

-> *Séquence de niveaux archéologiques quasi-complète : Néolithique ancien (5e millénaire) - Âges des métaux (1er millénaire), avec 2 stratigraphies complémentaires.*

1969 : Section 1, 2 sondages (2 chantiers) : Chantier I (talus) : découverte de l'aménagement d'un **dallage de pierres** sur l'argile de base (installation Néolithique) dans la pente. Mobilier archéologique associé à la culture des **Matignons**. **Chantier II (plateau) :** découverte de restes humains associés à la culture d'**Artenac**. Continuité de la fouille du coffre de pierre et du dallage de l'année précédente : un **caisson** de dalles de pierre de 2m x 1,10m, entouré d'un petit « **cairn** ».

-> *Prélèvements palynologiques (pollens), sédimentologiques (géologie) et anthracologiques (charbon). Ces-derniers sont utilisés pour les datations C14.*

1970 : Section 2, 1 sondage : après passage d'un bulldozer par le propriétaire de l'époque, 15m en arrière de la fouille de 1968-69, Julia Roussot-Larroque entreprend la fouille de la zone sur 8m² (**chantier III sur le plateau**).

-> *Entre le talus et le plateau, la séquence chronologique de l'occupation du site, pressentie en 1968, est confirmée.*

1971 : section 1, 2 sondages : la fouille du talus est stoppée (éboulements). Sur le plateau, le caisson de pierres est démonté et les niveaux inférieurs sont fouillés. **L'allée couverte** est dégagée, nettoyée et son dallage est fouillé, **440** objets sont récoltés.

-> *Julia Roussot-Larroque dresse le plan du monument (base d'étude aux fouilles de 2019).*

1972 : reprise par tamisage des déblais des fouilles anciennes. De nombreux objets sont récoltés et offrent des informations sur les époques d'utilisation de l'allée couverte et du **rempart**.

-> *Julia Roussot-Larroque étudie certaines des collections privées d'objets issus du plateau de Roquefort.*

1973 : la fouille sur le plateau se poursuit : **9 couches archéologiques** dans le talus et **5** sur le plateau, où les sondages ont mis au jour des **zones « marginales »**, sans trace directe d'habitat.

-> *Le sondage du talus (dallage de pierres aménagé directement sur l'argile de base) laisse penser à une installation humaine, avec un sol en dur et des murs périssables (bois, torchis, etc...).*

1974 : section 1, chantier I : fouillé jusqu'à l'argile de base, stérile en mobilier. **Section 1, chantier II :** découverte d'une **sépulture de l'Âge du Bronze**. **Section 2, chantier III :** pas de stratigraphie et du mobilier hors contexte. **Allée couverte :** nettoyage et reprise des déblais par tamisage à sec de l'allée couverte pour une mise en valeur du monument.

-> *La sépulture de l'Âge du Bronze contenait les restes d'un adolescent aux dents très usées, surnommé Arthur.*

1975 : début des fouilles du rempart enserrant l'allée couverte sur un sondage de 14m x 2m. 3 **ceintures de pierres** (3 parements successifs de ce rempart ou bien 2 parements successifs construits par-dessus celui du cairn de l'allée couverte).

-> *Une possible stèle médiévale en réemploi est découverte, entre le 2e et le 3e parement.*

1976 : fouilles au bord du plateau : rafraîchissement des coupes des sondages. **Rempart :** élargissement du sondage de 1975 (restes humains, quelques tessons de céramique Néolithique, une perle en os). **2 tombelles** sont découvertes après le passage d'un gyrobroyeur. Mesures de **résistivités électriques** et **photographies aériennes** effectuées sur le plateau et autour du rempart. Une série « **d'anomalies** » **électriques** révèle des poches de terres sur le rocher, avec de possibles occupations anciennes.

-> *Les fouilles sont interrompues définitivement et laissées en l'état.*

Hélène Vitté - 2020

Chronologie des opérations de fouilles de Julia Roussot-Larroque à Roquefort (d'après ses rapports de fouilles)

7.3. Les Bellanger



Jean et Christiane Bellanger, Château-Roquefort.com

Alain de Condé vend très peu de temps après, en 1976, le domaine à la famille Bellanger. Jean et Christiane Bellanger rachètent le tout et replantent les vignes qui, jusqu'à présent, étaient encore absentes du domaine. Pour lancer Château Roquefort, Jean Bellanger travaille avec la faculté de Bordeaux pour adopter rapidement les meilleures méthodes de vinification. 30 hectares sont plantés en 1983, et les premières vinifications ont lieu en 1987. Christiane Bellanger, quant à elle, entreprend la

restauration des anciens bâtiments de Roquefort : le colombier, au dôme effondré, est reconstruit par les Compagnons du Devoir en 1997 et la fenêtre géminée est remontée dans la maison forte à son emplacement d'origine, connu grâce aux gravures de Léo Drouyn, en 1995.

En 1995, la gestion de Roquefort est confiée à Frédéric Bellanger, qui étend le domaine aux 240 hectares qu'il possède aujourd'hui. En 2014, Anne Bellanger, son épouse, vient l'assister dans l'entreprise, rappelant par la même occasion que le site de Roquefort fut autrefois coutumier d'une gestion par les femmes comme par les hommes. En 2019, au mois de mai, ils autorisent la reprise des fouilles à Roquefort, en particulier dans l'allée couverte, dans une volonté de mise en valeur de l'allée couverte. Ils reçoivent également Armand Vinçotte, restaurateur au laboratoire Arc'Antique de Nantes, afin d'engager des travaux de restaurations du monument, une fois les fouilles terminées. La fouille de 2019, menée par l'archéologue de Toulouse et chargé de recherche au CNRS, Vincent Ard, s'inscrit dans un vaste projet de recherche, réalisé en partenariat avec les bénévoles de l'association MégaNéo et, pour Roquefort, avec les bénévoles Jean-Pierre et Marie-Claude Petit et leur équipe.



Anne et Frédéric Bellanger dans le château moderne © Julie Rey



L'allée couverte en cours de fouille, mai 2019 © Julie Rey

diversifier les sources d'information et combler certains manques chronologiques. L'intérêt d'une étude à Roquefort est pluriel : compléter les connaissances archéologiques sur l'Aquitaine, cette région naturelle où la recherche archéologique sur le Néolithique est assez peu représentée, par rapport à d'autres régions de France, et étudier en détails un monument emblématique, la plus longue allée couverte de l'Aquitaine encore à ce jour, afin notamment d'en caractériser les particularités architecturales. L'intérêt est également de reprendre les données des fouilles passées et de les compléter, ou de les corriger, afin de combler les lacunes (disparition des collections Labrie, interruption soudaine des fouilles de Julia Roussot-Larroque, etc.).

Financé par l'Agence National de la Recherche, ce projet ANR est intitulé « Monumen » et a pour but d'étudier la relation entre l'habitat néolithique et le funéraire, sur un corpus de sites archéologiques étendu à la France entière. Les nouvelles technologies de recherche, « non-invasives », appliquées à l'archéologie (Lidar, photogrammétrie, géophysique, etc.) sont utilisées sur ces sites en parallèle des méthodes dites « invasives » (fouilles, sondages, etc.) afin de



Acquisition Lidar à Roquefort, résultats, C. Calastrenc et N. Poirier, Ard et al. 2019



Mobilier archéologique découvert dans l'allée couverte, après lavage © Julie Rey

Enfin, une seconde campagne de fouilles aura lieu du 28 septembre au 11 octobre 2020, afin de compléter les données archéologiques qui ont pu être amassées en 2019 : la fouille devrait s'étendre à la pointe de l'éperon par des sondages ponctuels - et plus seulement à l'allée couverte - pour comprendre où se situait précisément l'habitat néolithique sur le plateau et si des traces de celui-ci demeurent enfouies dans des poches de dissolution du calcaire. Les données de la géophysique, effectuée en 2019, devrait permettre d'ouvrir ces poches de terre avec précision, avec peut-être à la clef des informations supplémentaires pour la

compréhension de l'organisation du site néolithique à Roquefort, de même que pour la relation habitat/funéraire d'un site d'Aquitaine, étudiée dans le cadre du projet Monumen⁷⁹.

⁷⁹ Ard *et al.* 2019

Conclusion

Roquefort est un site unique en son genre, de par son histoire, son patrimoine et son potentiel archéologique.

Le patrimoine est illustré par les nombreux bâtiments et lieux anciens du domaine. La présence et l'existence de certains d'entre eux relèvent parfois du coup de chance et leurs états de conservations varient souvent grandement. Certains sont aujourd'hui utilisés et habités et ont pour cela connu de nombreuses transformations. D'autres sont abandonnés depuis longtemps. D'autres encore ont été consolidés ou restaurés. Et d'autres, enfin, vont faire l'objet d'études approfondies et d'une remise en valeur salutaire.

Tous ces bâtiments et lieux historiques datent d'époques différentes et relatent l'histoire de Roquefort au fil du temps. Ils sont un bel exemple de ces rares concentrations, sur un territoire réduit, des traces des occupations du passé, chacune pouvant se rapporter à une grande période ou époque Préhistorique et Historique. Les historiens et archéologues des derniers siècles ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et ont trouvé à Roquefort de quoi satisfaire leurs recherches scientifiques et leur curiosité.

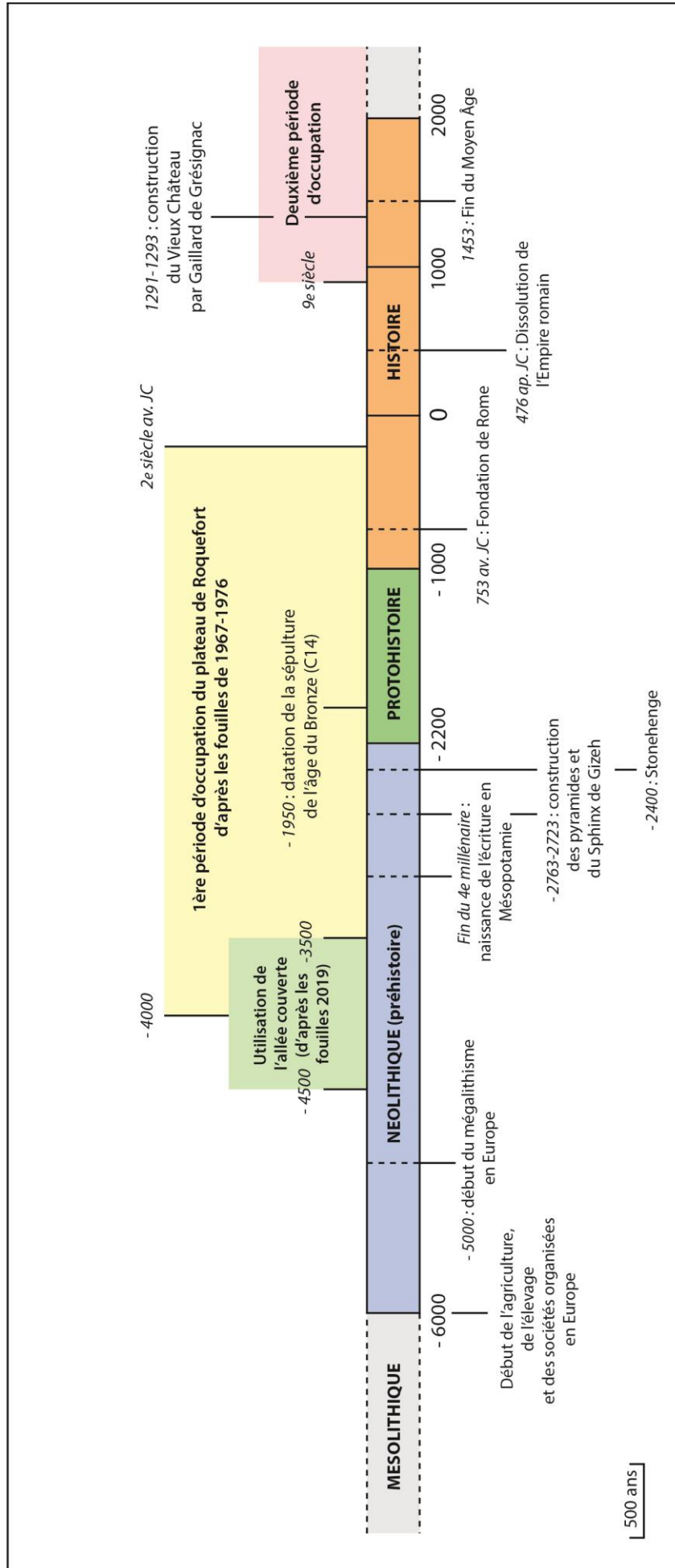
Tous ces lieux sont également les témoins de ce que peut encore livrer le sous-sol de Roquefort : les dernières fouilles, et celles qui doivent encore avoir lieu, apportent des éléments supplémentaires pour la compréhension de l'occupation et de la vie quotidienne à Roquefort au cours des premiers âges, et plus généralement au cours du temps.

Les recherches archéologiques récentes, alliées aux recherches historiques et à la bibliographie, nous ont permis de retracer l'histoire du site, de manière aussi exhaustive que possible. Bien entendu, cela ne signifie pas que les recherches s'arrêtent ici, l'Histoire n'ayant pas de fin, et les futures découvertes étant toujours possibles et souhaitables. Celles-ci viendront peut-être infirmer certaines de nos hypothèses et conclusions, d'autres viendront peut-être les renforcer. Des fouilles pourraient éventuellement voir le jour autour des bâtiments de la période médiévale afin d'éclairer certaines zones d'ombre. La présence d'une carrière ayant vidé la pointe de l'éperon de ses niveaux archéologiques en place, devra sans doute pousser l'étude à se faire à plusieurs endroits du plateau, dans les moulins, près des bâtiments agricoles, etc. Les fouilles du mois d'octobre permettront peut-être déjà d'en savoir plus sur ce sujet.

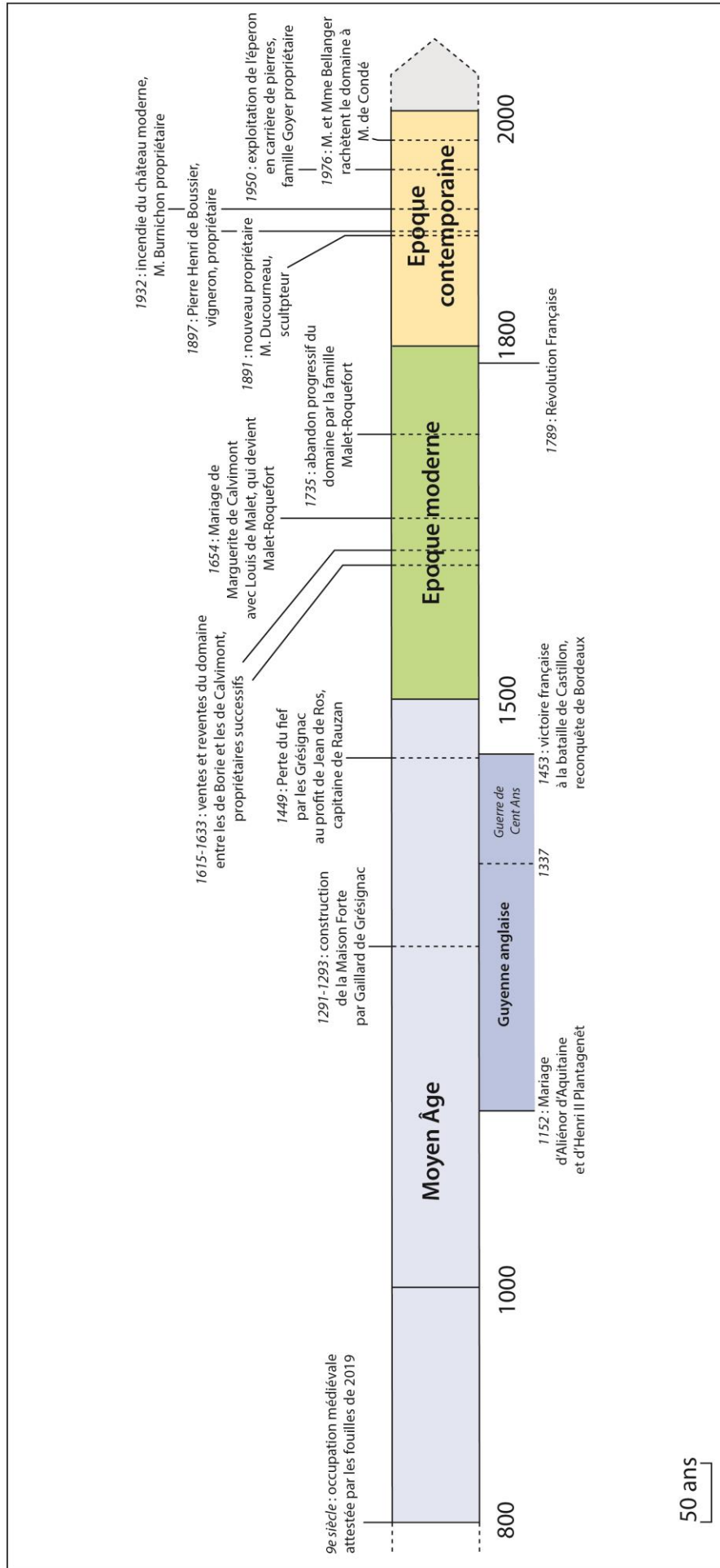
De notre côté, nous espérons que notre travail aura permis d'offrir un éclairage nouveau sur l'histoire de Roquefort, simple lieu-dit abritant le domaine viticole de Château Roquefort aujourd'hui, mais qui fut longtemps un ancien point stratégique propice aux occupations dès le Néolithique et jusqu'au Haut Moyen-Âge, où se sont développées ou étendues de nouvelles pratiques culturelles. Roquefort fut également le noyau central d'un fief de plusieurs hectares au Moyen Âge et un riche domaine, transmis de génération en génération et de famille en famille, au gré des mariages et des ventes, garantissant une certaine position sociale à ces propriétaires, et ce jusqu'au 20^e siècle.

Pour conclure, le domaine de Roquefort sera logiquement transmis aux filles de Frédéric et Anne Bellanger, Victoire, Inès, Eva et Raphaëlle, et pourra ainsi continuer à perdurer.

Frise chronologique du site de Roquefort



Frise chronologique des périodes historiques de Roquefort



Bibliographie du volume 2

Cotes d'archives

- Archives Bordeaux Métropole

59 S – 1847-1893 : Fonds Léo Drouyn (57 articles comprenant des dessins).

- 59 S 10 : Archives de Laubesc.
- 59 S 23 F° 135 : Archives de Roquefort.
- 59 S 23 F° 173 : Archives de Laubesc.
- 59 S 27 P 302 : Petit Cartulaire de la Sauve.
- 59 S 29 : Archives de La Mercade + Divers.
- 59 S 46 : Notes archéologiques (microfilm 2 Mi D 1 1).
- 59 S 48 : Notes archéologiques (microfilm 2 Mi D 1 2).

- Archives départementales de la Gironde

- 4 E 3360 – 1678-1790 : Registres paroissiaux, paroisse St Martin (numérisé, original non communicable).
- 4 E 8895 - 1814-1832 1814-1832 : Registres d'état civil - Naissances (numérisé)
- 4 E 13, 28, 39, 54, 67, 80, 92, 106, 121 – an XII-1892 : Tables décennales (numérisées).
- G 2695 – 1420-1790 : paroisse St Pierre de Bordeaux, propriété et seigneurie foncière.
- G 1733 (fol 62) – 5 août 1416 : idem.
- G 715 : Archevêché de Bordeaux.
- H127 (fol 48 v° - 71) - 1601-1790 : Idem. Liève.
- H 127 (fol 48 v° 71) – 1601-1790 : Abbaye de la Sauve. Extraits de titres.
- 66 j 70 : Fonds Joseph Beraud-Sudreau plaque de cuivre Léo Drouyn « à Roquefort ».
- Série 3P : matrice cadastre napoléonien + état des sections des communes de A à L de la Gironde.
- 3 P 258-005 - 1836 : cadastre napoléonien, Lugasson, section D dite du Bourg.
- 162 T 21 - 1886 : Commission des Monuments historiques (numérisé).

Archéologie

ARD *et al.* 2019

Ard V., Baleux F., Bruniaux G., Calastrenc C., Carrere I., Faravel S., Gouezin P., Laurent A., Legrand V., Linard D., Mens E., Solanas S. et Vitte H. - *Sondage archéologique, l'allée mégalithique de Roquefort à Lugasson (Gironde), Rapport de fouilles*, CNRS, 162 p.

JAMET 2019

Jamet J. - « Dans les entrailles du mégalithe », *Sud-Ouest*, 10 mai 2019, p. 22-23.

L'A.S.P.E.C.T 1993

L'A.S.P.E.C.T. - *Léo Drouyn et le canton de Targon, notes manuscrites/archéologiques commentées*, La

Nef, ARMÉDIS-édition, 143 p.

LABRIE 1906

Abbé Labrie J. - « Remarques sur les monuments mégalithiques de l'Entre-Deux-Mers », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux* [En ligne], XVIII, vol. 1, p. 50-65, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34353z/f66.image>.

LABRIE 1908

Abbé Labrie J. - « Les gallo-romains dans le centre de l'Entre-Deux-Mers », *Société archéologique de Bordeaux* [En ligne], vol. 30, p. 116-144, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k340414/f142.image>.

LABRIE 1921

Abbé Labrie J. - « Os travaillé néolithique d'usage inconnu », *Bulletin de la Société préhistorique française* [En ligne], XVIII, vol. 4, p. 104-106, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5692195c/f16.image>.

LABRIE 1923

Abbé J. - « Dolmens récemment découverts en Gironde », in : *Compte-rendu de la 47e session, Bordeaux* [En ligne], MM. Masson et Cie, Paris, p. 661-663, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5732180h>.

LENOIR 1982

Lenoir M. - « Le gisement de Grand-Moulin à Lugasson : quelques nouvelles observations », *Bulletin de la Société Préhistorique Française* [en ligne], tome 79, n°1, p 28-32. https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1982_num_79_1_5355

PEZAT, LARROQUE et MOHEN 1967

Pezat A., Larroque J.-M. et Mohen J.-P. - « La collection Goyer à Lugasson (Gironde) », *Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles* [En ligne], 64, vol. 6, p.177-184, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1967_num_64_6_8965.

ROUSSOT-LARROQUE 1968 a

Roussot-Larroque J. - « Le groupe de Roquefort dans son contexte Atlantique », *Actes du Xe colloque interrégional sur le Néolithique, Caen 1983*, Revue archéologique de l'ouest (Supplément, 1), p. 167-188.

ROUSSOT-LARROQUE 1968 b

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1968, Rapport de fouilles*, [s.n.], lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 23 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1969

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1969, Rapport de fouilles*, [s.n.], lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 17 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1970

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1970, Rapport de fouilles*, [s.n.], lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 11 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1972

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1972, Rapport de fouilles*, [s.n.], lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 15 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1973

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1973, Rapport de fouilles*, 33 20 05, lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 57 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1974

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1974, Rapport de fouilles*, Direction des Antiquités Préhistoriques d'Aquitaine, CNRS, lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 18 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1975

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1975, Rapport de fouilles*, [s.n.], lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 18 p.

ROUSSOT-LARROQUE 1976

Roussot-Larroque J. - *Fouilles de Roquefort, Lugasson (Gironde) 1976, Rapport de fouilles*, [s.n.], lieu de consultation : Roquefort - Archives fouilles (20e siècle) - archives textuelles, 20 p.

SIREIX et ROUSSOT-LARROQUE 1968

Sireix M. et Roussot-Larroque J. - « Le camp de Roquefort à Lugasson (Gironde) », *Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux* [En ligne], 65, vol. 2, p. 524-544, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1968_hos_65_2_4165.

SUIRE 1969

Suire C. - « Etude de la faune du gisement de Roquefort (commune de Lugasson, Gironde) », *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, vol. 106, p. 1-35.

Œuvres biographiques

BARDIE A. 1927a

Bardié A. - « Quelques notes biographiques sur M. l'Abbé Labrie », in : *Bulletin Trimestriel* [En ligne], Société archéologique de Bordeaux, [s.n.], [s.l.], p. XXXIX-XLIV, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k207066n/f37.image.r=Labrie>.

BARDIE A. 1927b

Bardié M. A. - « Nécrologie. Abbé Joseph Labrie », *Bulletin de la Société préhistorique française* [En ligne], p. 108-109, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1927_num_24_4_6068.

BOUNET 1896

Bounet J. - « M. Léo Drouyn », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* [En ligne], vol. 23, p. 314-316, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k342301/f322.image.r=ch%C3%A2teau%20bannes>.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE et LARRIEU 2003

Conseil Général de la Gironde, Larrieu B. - *Léo Drouyn aquafortiste, à la découverte d'un trésor de plaques en cuivre*, [s.n.], Bordeaux, Archives départementales de la Gironde, 95 p.

HABASQUE 1896

Habasque F. - « Léo Drouyn », *Archives historiques du département de la Gironde* [En ligne], vol. 31, p. XV-XXVIII, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k341313/f15.image>.

L'A.S.P.E.C.T 1984

L'A.S.P.E.C.T. - *Un curé de l'Entre-deux-Mers, Jean-Joseph Labrie, prêtre et homme de sciences 1867-1927*, A.S.P.E.C.T., 114 p.

Armoiries - Sigillographie

BERTOSSA 1937

Bertossa A. - *Storia della Calanca*, Tipogr. F. Menghini, Poschiavo, Coire, 368 p.

BOSREDON 1880

Bosredon P. - « Sceau de Grésinhac (Brat de) », *Sigillographie du Périgord* [En ligne], Société Historique et Archéologique du Périgord n° annexe au Bulletin de la Société, [s.n.], Périgueux, p 128, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k102467p/f128.image.textelimage>.

FOURNIOUX 1995

Fournioux B. - « Les sceaux des nobles périgourdins au XIIIe-XIVe siècles », in : *Anami* [En ligne], 107, vol. 211, p. 333-343, https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1995_num_107_211_2437.

Histoire de l'Entre-Deux-Mers - Gironde

BEMONT 1885

Bémont C, Edouard Ier. - « Rôles Gascons [monographie imprimée] », in : *Rôles Gascons* [En ligne], tome 3, Paris, p. 24 et 66-67, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6243588s/f32.image>.

DROUYN 1865 a

Drouyn L. - *La Guienne militaire*, [s.n.] tome 1, Bordeaux-Paris, 461 p.

DROUYN 1865 b

Drouyn L. - *La Guienne militaire, planches*, [s.n.] tome 2, Paris-Bordeaux, 151 p.

DROUYN 1878

Drouyn L. - *Variétés Girondines*, Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux (extraits) n° 2^e fascicule, Ferret et Fils, Bordeaux, 551 p.

L'A.S.P.E.C.T 1995

L'A.S.P.E.C.T. - *A la découverte de l'Entre-Deux-Mers, Lugasson*, L'A.S.P.E.C.T., CRDP d'Aquitaine, 253 p.

MARQUETTE 2008

Marquette J.-B. - *Léo Drouyn en Benauges et dans le canton de Targon, (Léo Drouyn - les albums de dessins)*, Editions de l'Entre-deux-Mers, Camiac-et-Saint-Denis, 175 p.